

Le CHIZEROT

2018

40^{ème} anniversaire du Jumelage



Serment de Jumelage

Nous, maires de Harthausen (Palatinat) et d'Uchizy (Saone et Loire) librement désignés par le suffrage de nos concitoyens, certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations, sachant que la civilisation occidentale a trouvé son berceau dans nos anciennes „communes" et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir, considérant que l'oeuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde élargi, mais que ce monde ne sera vraiment humain que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres,

en ce jour, nous prenons
l'engagement solennel

de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne, de conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité: l'unité européenne.

Freundschaftsbund

Wir, die Bürgermeister von Uchizy (Burgund) und Harthausen (Rheinland-Pfalz), die durch freie Wahl unserer Mitbürger gewählten Bürgermeister, in der Gewissheit, den höchsten Bestrebungen und den wahren Bedürfnissen der Bevölkerung, mit der wir in täglicher Beziehung stehen und deren Interessen wir zu wahren haben, zu entsprechen, im Bewusstsein, dass die westliche Kultur ihre Wiege in unseren alten Gemeinden hatte und dass der Geist der Freiheit zunächst in den „Freimachungsurkunden" geschrieben stand, die sie nach langem Bestreben erlangen konnten, in Anbetracht der Notwendigkeit, das Werk der Geschichte in einer erweiterten Welt fortzusetzen, dass aber diese Welt nur wahrhaft menschlich ist, wenn Menschen frei in freien Gemeinden leben können,

verpflichten uns am heutigen Tage feierlich: die ständigen Bande zwischen den Bürgern unserer Gemeinden bewahren, auf allen Gebieten den Austausch ihrer Einwohner zu unterstützen und durch eine bessere gegenseitige Verständigung das wache Gefühl der europäischen Brüderlichkeit zu fördern, unser Bestreben zu vereinigen, um mit allen uns zur Verfügung stehenden Mitteln zum Erfolg dieses notwendigen Werkes des Friedens und des Wohlstandes beizutragen, zur europäischen Einheit.

Le Maire d'Uchizy



Uchizy

DEN 14. MAI 1978

Harthausen

DEN 10. SEPT. 1978



Der Bürgermeister von Harthausen

est cette année celui du Conseil Municipal.

L'équipe que vous avez élue en 2014 est maintenant à mi-mandat il est temps pour elle de voir le travail accompli et évaluer celui qui reste à faire !

Depuis trois années, l'équipe municipale, sous la houlette de son maire, Paul Talmard, a pour ambition d'œuvrer au bien-vivre des habitants de la commune. Si les idées les plus généreuses rencontrent parfois des résistances d'ordre financier ou de faisabilité qui freinent leur réalisation, nous avons cependant déjà mené à bien quelques réalisations.

Ainsi nous avons pensé à nos enfants avec l'installation de l'aire de jeux, poursuivie par l'aménagement des abords du Bief, afin que tous puissent bénéficier d'un lieu au centre du village qui permette la détente ou la promenade.

La recherche de la qualité de la vie passe aussi par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. La réhabilitation de la salle sous le Donjon dite « salle Devenet » est en passe d'être terminée pour devenir prochainement une salle confortable et accessible pour des réunions, des rencontres, des expositions, des concerts. Autour de ce bâti, un autre espace est en cours de réalisation côté nord de l'église qui offrira un jardin suspendu pour lequel toutes les idées d'aménagement en vue d'en faire un lieu convivial et tranquille, sont les bienvenues. Car il s'agit de notre village, il est donc normal que chacun s'approprie ces lieux. Quant à La chapelle Saint Humi, chère au cœur de nombreux Chizerots, elle est maintenant hors d'eau, sa toiture ayant été reprise. Nous espérons qu'elle sera utilisée lors de manifestations organisées par des associations.

Dans un souci de modernisation de notre village, nous avons procédé à la numérotation des rues, à la pose d'un panneau lumineux d'informations sur la Place du marché ainsi qu'à la réfection de la voirie.

Des projets d'envergure sont à l'étude. En priorité la création d'une cantine pour les enfants de l'école, capable d'accueillir un public de plus en plus nombreux, à l'étroit dans les locaux actuels, puis la rénovation de la salle des fêtes, vieillissante et mal adaptée. Nous n'oublions pas nos aînés qui ont parfois du mal à rester chez eux dans de bonnes conditions aussi souhaitons-nous voir se réaliser un petit complexe de logements de plain-pied, près du centre du village. Des contacts ont été pris avec une société spécialisée dans ce type de constructions afin d'en étudier la faisabilité.

Le paysage territorial se transforme peu à peu, la commune perdant des compétences au profit de l'intercommunalité dans un souci d'économie. La récente suppression partielle de la taxe d'habitation constitue une source supplémentaire d'interrogation quant à notre future autonomie financière.

En espérant la réalisation de tous ces projets, le conseil municipal vous adresse ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Le conseil communal

Sommaire

3 - 11....La commune

12 - 13....L'école

16 - 24....Les associations

26 - 29....Un peu d'histoire

30 - 35....Communauté de communes du Maconnais-Tournaigeois

Couverture:

Serment de Jumelage signé le 14/05/1978 par le maire d'Uchizy, Hippolyte Josserand et le bourgmestre d'Harthausen.

sur internet
Uchizy.fr

Mairie d'Uchizy

Tél. : 03.85.40.50.20

Mail : commune-uchizy@orange.fr

Ouverture du secrétariat au public:

Lundi: 9h-12h /14h30-19

Mardi au Vendredi: 9h-12h

Permanence des élus:

Lundi: 18h-19h

ou sur rendez-vous.

Garderie scolaire-Cantine

Tél. : 03.85.40.50.20

03.85.40.57.45

Ecole

Tél. : 03 85 40 57 45

Mail : 0711001c@ac-dijon.fr

Lundi, mardi, jeudi, Vendredi

8h20-11h30, 13h15-16h15

Ordures ménagères

Ramassage le mercredi matin

Pour toute information,

contactez le coordinateur du

service gestion des déchets :

Patrick Vorillion 06.17.76.21.05

Déchetterie

Zone industrielle des Joncs - 71700

TOURNUS

Tél. : 03 85 51 74 92

Lundi: 14h-17h

Mardi, mercredi, Jeudi, Vendredi:

9h - 12h , 14h - 17h

Samedi: 8h30 - 12h , 13h30 - 17h

Pour accéder à la déchetterie,

présentation obligatoire de la

vignette d'accès justifiant votre

domicile sur le territoire. Vignette à

recupérer en mairie

Le Chizerot

Bulletin Municipal.

Tirage 500ex

Rédaction:

Conseillers et

Présidents d'Associations.

Conception:

Didier shalom DAVID

Contribution:

Dani Galorini

Impression:

Imprimerie Schenck



Salle Devenet

L'aménagement intérieur de la salle Devenet est enfin terminé. Reste à réaliser quelques travaux extérieurs au niveau de la voirie, avec la création d'un caniveau au ras de la façade et la pose de jardinières. Cette salle destinée à des réunions, conférences, expositions, mini-concerts ou réception est équipée d'un coin office (hors cuisson et réchauffe), d'un local de rangement et de sanitaires. Pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes, elle sera opérationnelle dans le courant du mois de janvier.

Jardins suspendus en partie arrière du Donjon

Après la démolition partielle de certains murs en ruine, les murs conservés ont reçu une couverture teintée à base de chaux pour leur préservation.

Après la réfection à l'identique de l'escalier nord et du palier longeant la salle du Donjon durant l'hiver, le chemin d'accès et les différents espaces pourront être aménagés au printemps.



Aménagement de l'espace autour de l'aire de jeux.

Installée l'année dernière, l'aire de jeux est maintenant terminée avec la pose d'une « clôture » qui s'est révélée nécessaire afin d'éviter aux 2 roues de circuler entre les installations. Les plantations d'arbres et d'arbustes qui agrémentent le parcours du sentier demandent quelques années pour peupler agréablement cet espace ... à condition qu'on respecte leur jeune vie et qu'on les



Chapelle ST HUMI

La toiture de la chapelle St Humi a été refaite afin de la préserver des intempéries et de préserver ainsi notre patrimoine. Les thuyas malades ont été coupés et un massif vient égayer le talus.

Au cours de l'année 2017, suite à des mises en vente la commune a acquis 2 bâtiments et un terrain.



La maison (92 200€) située juste en face de l'entrée de l'école et le jardin jouxtant le parking de la mairie offrent des perspectives d'aménagements et de développement pour le groupe scolaire ainsi qu'une meilleure sécurisation quant à son accès.



Le terrain jouxtant le bâtiment Geoffroy (1 790m², 40 150€) permet à la commune d'avoir du foncier au coeur du village.



L'ex atelier Geoffroy (82 540 €) va permettre le stockage de matériel communal.



Règles de vie : Quelques rappels

Il est nécessaire de respecter les plantations qui agrémentent le sentier aux abords du Bief. Ce lieu est spécialement dédié à la promenade, non pas au cross ! Merci de permettre aux arbustes de se développer tranquillement !

De l'autre côté du Bief, l'aire aménagée avec une table de ping-pong et une table de pique-nique, n'est en aucun cas équipée pour y faire un barbecue. Outre le danger encouru, la transgression de cette règle occasionne des nuisances en tout genre pour les riverains (bruits divers, sono etc) et de plus, a coûté cet été la destruction du saule le plus proche du foyer. Lors de ce barbecue sauvage, il est très regrettable qu'un habitant venu demander calmement de baisser la musique tard dans la soirée, se soit fait insulter et menacer. La gendarmerie a été saisie d'une plainte qui a abouti.

Faut-il rappeler encore que la commune possède des containers situés près du local technique et qu'il est civique de vérifier que les bouteilles soient bien tombées dans le réceptacle qui leur est destiné et non cassées au sol, que les sacs d'ordures ne soient pas laissés sur place au « bon cœur » des agents techniques ou des autres Que les canettes de bière sont recevables dans les containers plutôt que dans le Bief.

Est-il également utile de rappeler que les feux de jardins sont interdits.

Toutes ces incivilités sont sources de pollution, non seulement pour l'environnement, mais également pour la vie en communauté, nuisant à l'atmosphère du village et source de dépense pour la commune. Merci de veiller à respecter les règles de vie en commun !

La Bibliothèque

La bibliothèque, un peu désorganisée ces derniers mois, est reprise en main par 4 bénévoles qui assurent l'accueil et les conseils de lecture avec beaucoup de bienveillance :

Elizabeth Grozeiller, Danièle Large et Martin Lajoinie assurent à tour de rôle une permanence tous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 16h à 18h et Annelise Canard accueille les enfants et leur institutrice le jeudi après-midi.

Une boîte à livres est envisagée en place de l'arrêt de bus de la Place du Marché

Le P.L.U.I.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document présentant la politique d'aménagement du territoire de la communauté de communes pour les années à venir. L'objectif du PLUI est d'aboutir à un plan d'action unique en matière de planification et de projet de développement du territoire à long terme et à grande échelle.

L'élaboration du PLUI suit son cours avec un peu de retard.

En effet, la fusion des 2 communautés de communes début 2017 avec les élections liées à cet événement ainsi que les nouvelles élections liées à la nouvelle équipe municipale de Tournus ont quelque peu perturbé la planification des projets en cours.

En 2016 les cabinets URBICAND et SOBERCO ont effectué la phase 1 : le diagnostic territorial

Pour la phase 2, la réglementation nous impose de lancer un nouvel appel d'offre restreint auprès de cinq cabinets d'études

A l'issue de cette consultation les cabinets URBICAND et SOBERCO sont retenus pour leur proposition cohérente par rapport à leur mission précédente.

Cette phase opérationnelle comprendra :

- Des débats sur les orientations du PADD (projet d'aménagement et de développement durable)
- L'élaboration des différents documents constituant le PLUI (zonage, règlement et OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation))
- Délibération arrêtant le projet de PLUI
- Enquête publique
- Délibération approuvant le projet de PLUI
- Publicité

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- L'offre d'un cadre de vie agréable et attractif
- Le maillage du territoire par des services de proximité
- Le maintien et le développement d'une activité économique
- La préservation et la mise en valeur de notre territoire
- L'offre d'équipements sportifs et d'espaces de loisirs à rayonnement intercommunal
- La compatibilité avec les objectifs et les orientations du SCOT (Schéma de cohérence et d'orientation du territoire)

Compte tenu de ces enjeux, nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi de cette phase importante sur notre commune.

Autorisations d'urbanisme sur la commune d'Uchizy

Les autorisations d'urbanisme sur notre commune sont toujours traitées en interne à la Mairie par Laurence BOUBET .

Entre le 01/11/2016 et le 31/10/2017 un certain nombre de dossiers ont été traités.

- 30 déclarations préalables
- 4 permis de construire
- 1 permis de démolir
- 6 certificats d'urbanisme opérationnel

Tarif Garderie Matin 7h30 - 8h30 : 1.10 € la 1/2 h
Après-midi 16h15-17h : 1.60 €, 17h - 18h : 1.10 € la 1/2h

Tarif Cantine Repas: 4,20 €, garderie de 11h30 à 13h15 gratuite,
ticket de secours (en cas d'oubli du ticket) 4,50 €.

Tarif des Salles Communales

Charges électricité, chauffage et gaz en sus

	Salle Communale	Salle Devenet	Salle du Donjon
Capacité d'accueil	172 pers.	50pers.	50 pers.
Caution	320 €	320 €	150 €
Association 1901 déclarée à Uchizy	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Habitant à Uchizy 1 journée 1 week-end	130 € 190 €	60 € 100 €	30 €
Extérieur à Uchizy 1 journée 1 week-end	250 € 350 €	80 € 120 €	30 €

Location vaisselle (ensemble complet) : 0,50 € pers.
Location vaisselle séparée : 0,20 € pers

Concessions du cimetière

Prix pour une concession de 2 m². 30 ans : 80 € et 50 ans : 160 €



Pour toutes demandes de location, disponibilités et horaires, condition d'utilisation, documents à fournir ou formalités à accomplir, etc... s'adresser en mairie. La réservation sera effective après réception des documents complétés par le demandeur : règlement, attestation d'assurance, caution.

Le C.C.A.S.

Budget 6 000 €

Repas de début d'année

Une fois de plus, début 2017, 56 repas ont été servis à nos aînés. Cet événement s'est passé dans les meilleures conditions de convivialité et d'échange pour ce jour important pour tous.

Merci aux participants actifs pour l'organisation de cette rencontre.

Colis de Noël

Comme chaque année, un colis de Noël est distribué par les membres du CCAS aux aînés ne pouvant participer au repas prévu à la salle communale. Cette année, 46 paniers ont été répartis.

Dépenses :

Colis de Noël	2 000 €
Repas	2 700 €
Cotisations URSSAF	235 €
Secours d'urgences et charges diverses	1 065 €
Recettes :	
Report de recettes	2 194 €
Concessions cimetières 1/3	500 €
Subvention communale	2000 €
Dons et portions de foins non récupérées	1 016 €
Produits divers	290 €

Assistante sociale

Permanence de Charlotte Augoyat en mairie d'Uchizy sur rendez-vous, prendre contact auprès de la maison départementale des solidarités : 03.85.32.21.70

Services

Service à la personne : ADMR (Maison des Services ADMR)

Place du Tertre – 71260 VIRE Tél. : 03.85.33.91.27

Mail : info.vire@fedevire.admr.org

un secteur de 22 communes

- 35 salariés d'intervention · 1 salarié administratif + de 30 bénévoles
- 200 personnes aidées par mois
- Environ 2400 heures mensuelles (ménage, repassage, aide à la personne : aide au repas, aide à la toilette/habillage, aide au lever et au coucher, garde d'enfants, et téléassistance...).

Assistantes maternelles à Uchizy

Elisabeth Berthoud, 90 Rue des Ravières: 03 85 40 55 58

Ophélie Hyvon, 8 Rue du Quart Gerbet: 03 85 34 19 43

Viviane Pelletier, 158 Rue du Puits: 03 85 40 52 09

Catherine Perrousset, 270 Rue du Bief: 03 85 40 59 00

Emilie Siraud, 15 Rue du Puits: 03 85 34 15 86

Julie Sol, 570 Route de la Gare - 4 Lotis. Le Chêne: 03 85 30 19 85

Maison d'Assistantes Maternelles

Accueil des enfants de 2 mois½ à 6 ans.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 7h30 – 18h30

Les Carapattes

Depuis son ouverture en 2012, la maison d'assistantes maternelles (MAM) continue d'accueillir les petits d'Uchizy et de ses environs et remarque que ce mode de garde est de plus en plus plébiscité par les parents.

Nous avons d'ailleurs eu le plaisir de recevoir une chercheuse japonaise qui étudie les différents moyens de garde en France notamment les MAM, ce fut une rencontre très riche et sympathique.

Nos deux manifestations restent au programme, la buvette sur la Place du Marché en juin et la bourse aux jouets en novembre en collaboration avec les puces chizerotes.

Merci à tous ceux qui participent à ces événements qui nous permettent d'investir pour nos petits.



Pour tous renseignements sur la MAM, joindre Florence, Nathalie et Laurence
03.85.34.16.71
mam.lescarapattes@orange.fr
Rue du Quart Guerbet
71700 Uchizy

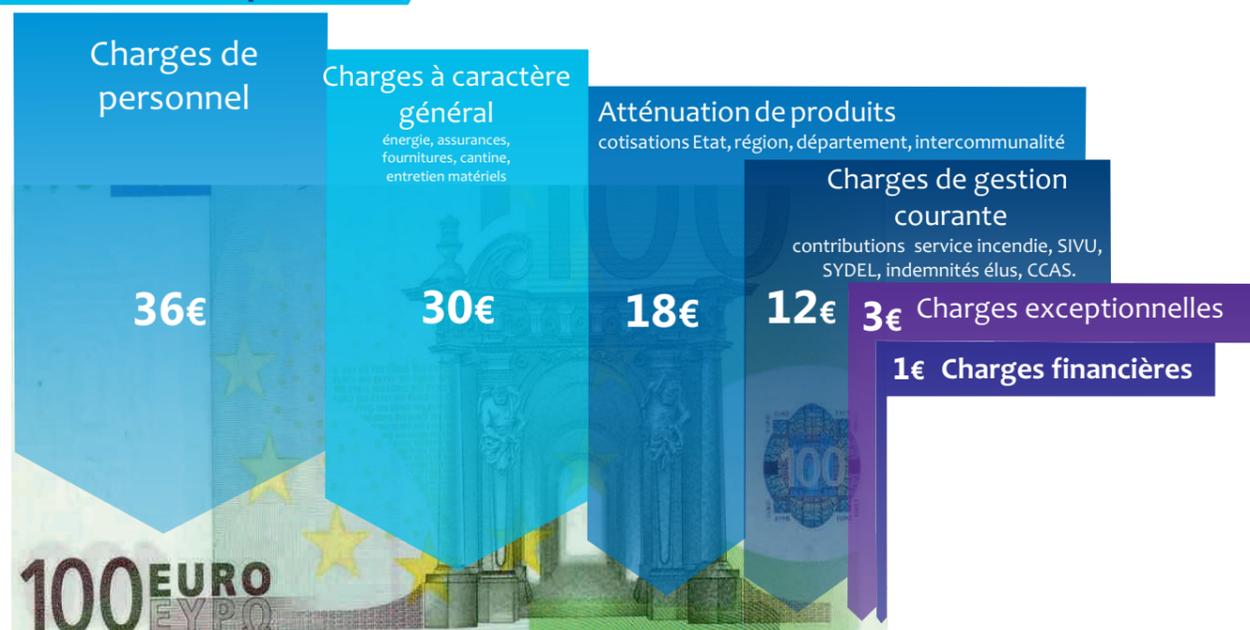


Les budgets communaux fonctionnent sur l'année civile et se répartissent entre la section fonctionnement (charges courantes) et la section investissement (projets réalisés).
Les budgets prévisionnels sont votés par le conseil municipal seulement fin mars car après

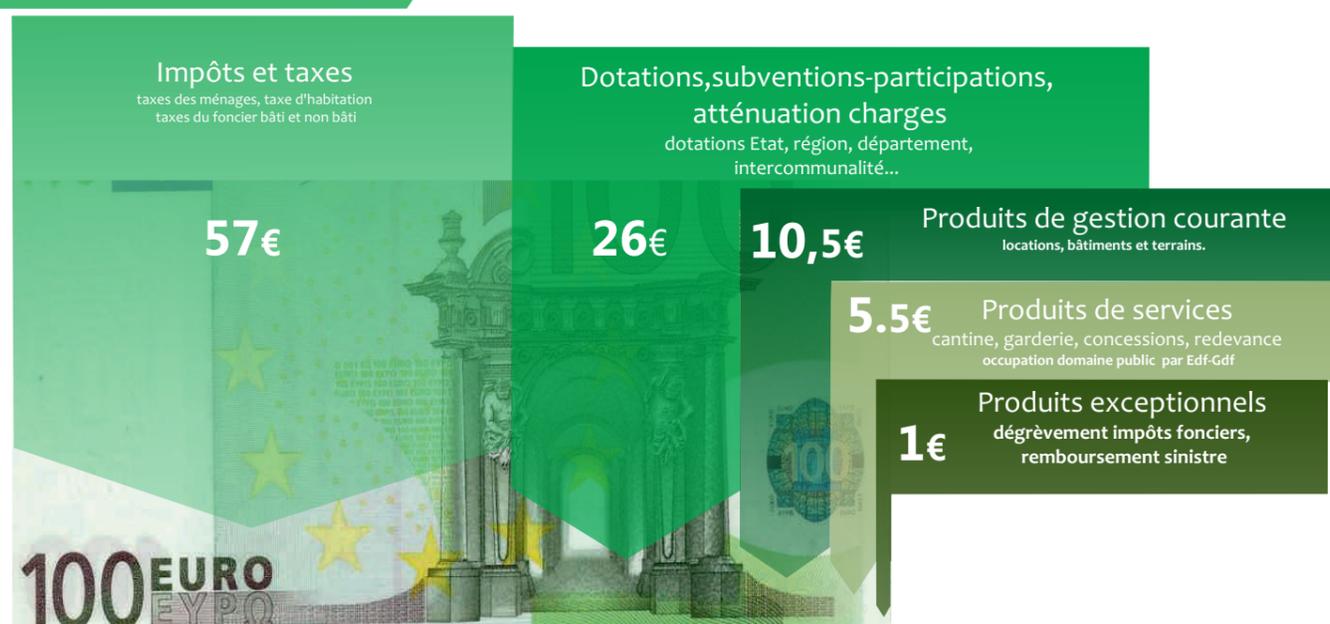
Les chiffres du budget communal 2016

Pour l'année 2016, le total des dépenses de la commune (fonctionnement et investissement) se sont élevées à : 691 917 € (soit environ 802 €/habitant).
En 2016, le montant total des dépenses de fonctionnement est de 558 939 € réparties de la manière suivante :

Pour 100€ de Dépenses



Pour 100€ de Recettes



Cette présentation ne tient pas compte des opérations dites « d'ordre » purement comptables, qui n'entraînent pas de recettes ou de dépenses effectives.

Le budget prévisionnel 2017

C'est à partir du bilan 2016 ,ci-contre, que le budget 2017, dit « primitif », a été réalisé et voté.

Les charges de fonctionnement ont été établies en ajustant les postes de dépenses, telles les charges de gestion courante, les subventions, les travaux d'entretien ou certaines acquisitions de matériel. D'autres postes sont subis telles les contributions obligatoires aux différents syndicats.

Pour les recettes de fonctionnement, la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) se confirme malheureusement, mais, conjuguée à une bonne maîtrise de nos dépenses, à la baisse de nos annuités d'emprunt, et à l'obtention de subventions, nous pouvons sereinement mettre en œuvre nos projets.

Les investissements votés pour 2017 :

Voirie : 150 000 €
Salle Devenet : 223 000 €
Acquisition bâtiment Geoffroy : 84 000 €
Bâtiment scolaire -VMC : 25 000 €
Réfection toiture Chapelle St Humi : 22 000 €
Panneau lumineux : 8 000 €
Numérotation rue : 6 000 €
Accessibilité : 5 000 €

Quelques chiffres issus de la Fiscalité Directe Locale du territoire en 2016 : 863 habitants

Taxe d'habitation	Impôt sur le revenu	Revenu fiscal moyen par foyer	Taxes foncières
Taxe perçue : 175 159 €			
431 logements concernés Dont 13,2% de résidences secondaires	439 foyers fiscaux sur la commune 52.8% des foyers ne sont pas imposables	Il s'élève à 27 184 € Moyenne départementale : 23 549 € Moyenne nationale : 25 490 €	936 comptes de propriétés •94,4% habitations, •5,3% locaux professionnels, •0,2% d'établissements industriels 3 types de taxes perçues : •propriétés bâties (97 692 €) •propriétés non bâties (37 869 €) •cotisation foncière des entreprises (52 328 €), 41 établissements

Les taux des 3 taxes des ménages

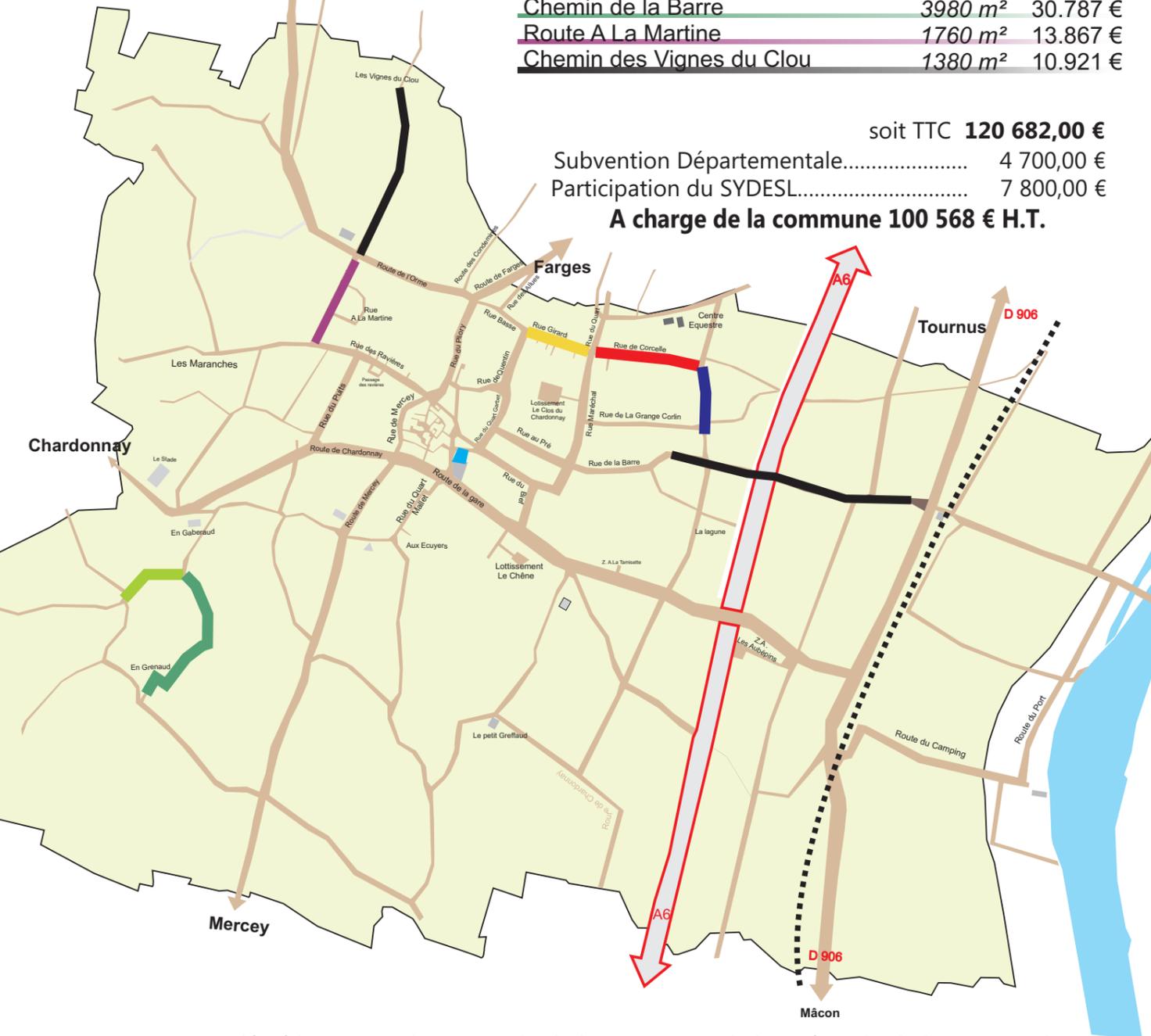
(habitation : 14,74%, foncier bâti : 12,56%, foncier non bâti : 41,77%) n'ont pas évolué.
C'est un choix du conseil municipal depuis plusieurs années expliqué par le fait que les bases d'imposition sur lesquelles s'appliquent ces taux ont été réévalué en 2010 et sont élevées sur la commune.

Travaux de voirie réalisés en 2017

La voirie est une charge très importante dans le budget communal, surtout quand elle n'est pas intégrée à d'autres travaux, comme l'assainissement ou l'opération cœur de village. Cette année, nous avons réalisé la 3^{ème} tranche et la dernière en grands travaux

Parking	430 m ²	10.280 €
Chemin du Champ Roi	510 m ²	4.514 €
Rue de Corcelles	1890 m ²	14.850 €
Rue Girard	1580 m ²	13.166 €
Chemin de la Grognerie	750 m ²	6.576 €
Route En Grenaud	1960 m ²	8.105 €
Chemin de la Barre	3980 m ²	30.787 €
Route A La Martine	1760 m ²	13.867 €
Chemin des Vignes du Clou	1380 m ²	10.921 €

soit TTC **120 682,00 €**
 Subvention Départementale..... 4 700,00 €
 Participation du SYDESL..... 7 800,00 €
A charge de la commune 100 568 € H.T.



Nous avons privilégié les routes desservant les habitations pour le bien-être des habitants, sachant que ce sont les plus utilisées. Ces voiries en enrobé ne sont pas éternelles, il faudra prévoir en temps voulu, de les nourrir par un enduit goudron et gravillon, pour boucher les fissures afin d'empêcher l'eau et le gel de soulever le bitume. Ces travaux sont très peu onéreux. Les chemins desservant les propriétés foncières agricoles ne sont pas oubliés. Certains ne sont plus utilisés, d'autres très peu. Les agriculteurs en sont conscients et respectent le souhait de la commune de rendre service à tous sans dilapider l'argent.

Etat Civil



Gauthier, Anthony BEY
le 6 janvier 2017



Elina, Ginette MENELET
le 17 janvier 2017



Noé, Mpamo SANO
le 28 janvier 2017



Maël JANIAUT
le 7 mars 2017



Jade CLERMIDY
le 4 février 2017



Antoine, Georges, Jean YAZIDJIAN
le 14 octobre 2017



Zyad BALIT
le 23 août 2017

Baptêmes républicains

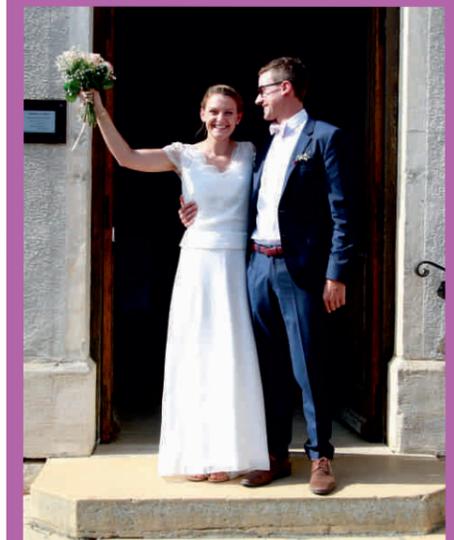
Enzo, Jean CHETAUD
le 21 octobre 2017



Livio D'ALASCIO
le 2 décembre 2017



Le mariage de l'année



Sylvain PERRUSSET
Lucie, Emilie FOUCAULT
le 23 septembre 2017

Ils nous ont quittés cette année

- Jean-Louis, Pierre CHACHUAT le 4 février 2017 à 82 ans
- René, Charles MAZOYER le 23 mars 2017 à 84 ans
- Jean-David GLOOR le 29 mai 2017 à 78 ans
- Christophe, Daniel REQUILLARD le 18 août 2017 à 48 ans
- Emmanuel, Sylvain, Michel LARDEUX le 26 août 2017 à 49 ans
- Georges MORELLO le 16 octobre 2017 à 68 ans
- Alain BON le 16 novembre 2017 à 59 ans
- Robert, Jean DENIZOT le 8 décembre 2017, à 84 ans

L'école d'Uchizy

L'école d'Uchizy a fait sa rentrée cette année avec 104 élèves et toujours la même dynamique équipe pédagogique.

Les élèves sont répartis dans 5 classes de la manière suivante :

- une classe maternelle qui accueille 22 enfants de la PS à la MS avec Magali LAYES aidée par une ATSEM, Gisèle PIPONNIER
- une classe de 19 élèves de GS / CP avec Caroline TONDUT, aidée par Alexandra Cordeiro De Olivera une partie de la matinée,
- une classe de 20 élèves de CP / CE1 avec Claire BENEDETTI
- une classe de 19 élèves de CE2 avec Marie BARBIER
- une classe de 24 élèves de CM1 / CM2 avec Mme GROSJEAN et Elodie BIDARD qui assure également la direction de l'école.

L'école accueille cette année encore, Noémie DEVIENNE, Assistante de Vie Scolaire. Elle s'occupe d'un élève qui bénéficie d'un projet spécial.

Wilfrid HIEN est toujours l'enseignant brigade rattaché à l'école.

L'année 2016-2017 a été riche en émotion pour les plus grands. Ils ont pu partir en classe découverte à Prémanson grâce au financement de la Caisse de l'École, de la mairie d'Uchizy et des amis de Farges. Les élèves ont pu découvrir de nouvelles activités telles que l'accrobranche, la course d'orientation, le biathlon

La classe de CP, CE1 s'est rendue à Brancion pour visiter le site. Les élèves ont confectionné un chapeau du moyen âge lors d'un atelier.

Les deux classes de maternelle ont visité les grottes d'Azé et participé à un atelier argile.

Cette année l'école recommence avec de nouveaux projets : tous les enfants ont participé au traditionnel concours de dessins en partenariat avec le Club Rencontre et Sympathie. Le thème donné était « les sorcières ». Chaque classe a effectué un travail différent avec beaucoup d'imagination récompensé par de beaux livres offerts par le club.

Pour Noël, sortie cinéma à Mâcon. Les plus grands ont suivi les aventures de Paddington 2 et les plus jeunes celles des Moomins.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 participent depuis novembre à un projet patinoire. Les élèves bénéficient de 10 séances leur permettant de découvrir de nouvelles sensations sportives. Les entrées sont financées par la Caisse de l'École qui organise de multiples manifestations au profit de l'établissement d'Uchizy.

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018-2019, la mairie recense les enfants nés en 2015. Merci de vous faire connaître en Mairie entre le 19 et 30 mars 2018.

La caisse de l'école



La Caisse de l'Ecole d'Uchizy est une association de parents d'élèves ayant pour but d'aider l'école à financer les activités extra – scolaires (sorties scolaires, intervenants extérieurs pour des projets pédagogiques...) et l'achat de matériel. Notre équipe, présidée par Florian Lafarge depuis septembre 2015 organise, dans une ambiance conviviale, diverses manifestations telles que la soirée d'Halloween, le marché de Noël, l'arbre de Noël des enfants, des lotos, le Carnaval, un repas dansant à « Thème » (en 2017 : « Soirée camping ») et la kermesse de la fête de l'école. Pour l'année scolaire 2016-2017, les manifestations de la Caisse de l'Ecole ont permis l'achat de tablettes, des aides financières pour le voyage dans le Jura (CE1-CE2 /CM1-CM2), pour la sortie au château de Brancion (CP-CE1) et pour le projet « musique ».Merci à tous les parents bénévoles pour leur aide précieuse



Nous souhaitons une très bonne année 2018 aux enfants et à leurs familles, aux maîtresses et ATSEM, à tout le personnel municipal et à tous les Chizerots !

Quelques changements de personnel à l'école.



Elisabeth



Gisèle



Alexandra

L'heure de la retraite pour l'ATSEM Elisabeth Grozellier, remplacée par Gisèle Piponnier, elle-même remplacée par Alexandra Cordeiro De Olivera pour s'occuper de la garderie et de la cantine



Voyage à Prémanson.



Sortie patinoire

SIVU

Uchizy
Montbellel



Cérémonie du 11 novembre à Montbellel

Les commémorations



La victoire du 8 mai 1945



L'armistice du 11 novembre 1918



Un petit mot pour clôturer cette fin d'année concernant la compagnie des sapeurs-pompiers. Depuis le début d'année, nous avons dû intervenir une centaine de fois dont une, principalement importante, suite à un orage de grêle au mois de juillet sur nos deux communes. Les interventions de secours à personnes sont toujours aussi nombreuses. Les guêpes et frelons nous ont bien occupés durant l'été. Deux démissions sont intervenues cette fin d'année. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux pompiers pour pouvoir assurer toutes les interventions, surtout la journée en semaine. A ce titre, je remercie la municipalité de Montbellel qui met à disposition un employé communal pendant ses heures de travail. Malheureusement, il nous arrive de ne pouvoir prendre le départ, faute de personnel disponible.

Je remercie nos deux municipalités, le président du SIVU ainsi que son bureau et toutes les personnes qui nous soutiennent dans la vie de tous les jours afin de maintenir une compagnie de SAPEURS-POMPIERS.

Bonne et heureuse année

Adjudant Sébastien BORNUAT

L'Amicale des
Sapeurs Pompiers
d'Uchizy



Matinée Boudins du 8 octobre

Les conscrits de la classe en 07

L'association a commencé l'année par son bal qui a attiré environ 70 personnes pour sa tartiflette. L'ambiance était à la fête malgré une affluence que l'on aurait souhaitée plus importante. Bonne humeur et convivialité était le mot d'ordre, c'était le principal. La matinée recrutement du mois d'avril n'a pas permis d'intégrer de nouvelles recrues mais permet toujours aux nouveaux arrivants de nous connaître. Ceux qui sont intéressés peuvent se rapprocher du Chef de Centre dont les coordonnées apparaissent sur le calendrier. La brocante de juillet a eu un succès satisfaisant grâce notamment à la météo et aux habitants, ainsi qu'aux visiteurs qui, tout en chinant par ce beau temps, ont profité de la buvette et du snack. Nous avons lancé notre 1^{ère} vente de boudin et crépinettes par un dimanche d'octobre peu ensoleillé qui a malgré tout très bien fonctionné. Nous renouvelerons l'expérience l'an prochain et prévoyons d'ores et déjà plus de crépinettes. Cette année se termine sur la tournée des calendriers, merci aux habitants pour leur accueil.





CARTON PLEIN POUR LE COMITE DES FETES

Grâce à son président qui a su fédérer une équipe rajeunie, le village a bénéficié d'animations ludiques du printemps à l'automne.

Dès le 1er avril, le magicien **Arslonga** a ouvert les festivités, avec un franc succès : salle communale pleine, spectacle destiné à un public jeune, ravi et réactif. Après, la soirée s'est poursuivie avec un « After » musical, animé avec encore plus de brio que l'an passé par **Jack's bar** et durant lequel la tradition, fort plaisante veut que le public se régale de pâtisseries et autres douceurs dont Franck a le secret, sans oublier de se désaltérer au bar. Cette année **JeanPire et Balou** nous accompagneront le 14 avril 2018, duo d'humoristes reconnus.

Les 10 et 13 juin, deux **lotos** organisés par Alain et Danièle Pradier ont connu un grand succès. Les lots variés dont bons d'achat, paniers garnis, bouteilles de vin, sont toujours appréciés par les amateurs de ce jeu de hasard où règne un climat de convivialité. Qu'on gagne ou pas on passe un après-midi ou une soirée en sympathie. Grâce au profit qu'il en tire, le comité projette de nouveaux investissements, en activités ou matériels.

Tradition oblige et pour le plaisir du plus grand nombre, la fête du **13 juillet** a permis une fois encore à toute l'équipe de démontrer sa dextérité à satisfaire un très nombreux public. Comme l'an passé, la météo nécessitait une petite laine mais on s'est réchauffés sur la piste de danse. Les enfants se sont enthousiasmés avec le **lancer de ballons**. Les **ribs grillés** n'ont pas survécu à la soirée, les **artificiers** ont offert un spectacle splendide comme jamais et on a dansé une partie de la nuit au rythme de Tempo 4, plébiscité par tous jusqu'à deux heures du matin où les derniers danseurs ont dû se faire une raison. Toute fête, même réussie a une fin.

Consacrant l'automne débutant, le dimanche 24 septembre, le comité proposait, sur la place du marché, **une matinée alsacienne** en association avec Florent Waechter et Béatrice Vachey, notre boucher-traiteur et sa compagne, qui ont fourni tartes flambées, kouglofs et bredeles pour accompagner café et boissons diverses. L'intention, c'est bien sûr de réunir les villageois autour d'une animation festive et des les inciter à rejoindre les associations qui tentent de faire vivre le village. On proposera **plus d'animation** de ce genre au cours de l'année 2018, en **partenariat** avec les autres associations.

Poursuivre les animations l'hiver est difficile en raison des fêtes de fin d'année qui approchent. Une soirée Coq au vin devait se dérouler le 18 novembre. Elle a dû être annulée faute de participants. À réfléchir pour une autre fois.

Ce fut une année bien remplie, à la satisfaction de tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour la réussite de chaque animation. Cyrille, notre président, bienveillant, a eu le souci de récompenser ses troupes en invitant tout le monde à un spectacle, la date n'étant pas choisie à ce jour.

L'Assemblée Générale aura lieu le 03 février 2018, afin de présenter la nouvelle saison.

Soyez tous curieux du prochain programme et... **BONNE ANNÉE À TOUS!**



Bilan très satisfaisant pour l'association La Musardine, qui pour sa 4ème saison, semble avoir trouvé sa place et son public parmi les manifestations organisées au cours de l'année dans la commune.

Fidèle à ses objectifs d'apporter une dimension artistique et culturelle dans le village, elle a offert entre juin et fin septembre, quatre concerts et un week-end d'exposition. Tous ces événements ont connu un beau succès dû à la qualité des artistes invités lesquels font la réputation des concerts et drainent un public qui dépasse le cadre local.

Pierre Goy clavicorde, Liana Mosca violon et le duo Vocal Alexandre Bélikian et Jenny Navarro pour la musique baroque, l'ensemble polyphonique corse Tempus Fugit, l'ouverture du festival Musiques en voûtes, l'ensemble vocal A contrario.... sans oublier l'exposition des dessins de Louis Malval en collaboration avec le GRAT de Tournus, dont le responsable Jean Duriaud a animé avec un grand succès des ateliers pour les enfants.

Réussite due également au dynamisme et à l'énergie d'une équipe fidèle qui œuvre aussi bien à la manutention qu'aux fourneaux!

La présidente, Janine DELAHAYE



La Musardine est sur Facebook
courriel: association.lamusardine@orange.fr



« Les rescapés » de la redoutable canicule de 2014 se souviendront avec plaisir de l'agréable météo de notre dernier voyage à Harthausen du 5 au 8 mai 2016, qui nous a offert belle lumière et température « tempérée ».

La matinée du dimanche 14 mai, place du marché, dans le cadre du « Joli mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté », chacun avait pu, pour se mettre dans l'ambiance, déguster bières et charcuteries « authentiques » venues tout droit du Palatinat.

Le 25 mai, les membres de la délégation du Comité de jumelage étaient exacts au rendez-vous du départ vers Harthausen, non sans avoir « mis en selle » deux jours plus tôt nos vaillants cyclistes qui font désormais, au propre comme au figuré, route avec nous dans nos échanges franco allemands. Ils nous y précèdent même souvent.

L'accueil à la « Tabak Schuppen » fut comme à l'habitude souriant, sympathique, amical, arrosé, chaleureux, voire pour certains très arrosé : fraternel en somme... Une très bonne soirée, où nous avons bu dans la coupe des cyclistes, savouré le buffet offert par la ville, et entamé notre conversation annuelle dans le meilleur des climats.

Le lendemain fut pour les découvreurs. Le « Technik Museum » de Speier offre une rétrospective riche et remarquablement entretenue de voitures de collection, de camions spécialisés, de locomotives à vapeur à l'embellage animé, d'écorchés d'avions, de vélocipèdes, etc...

Un limonaire colossal réveille à intervalles réguliers dans un tonnerre de cuivres et de cymbales l'attention fléchissante des visiteurs (midi n'est pas loin !). Si l'on a encore du courage, on peut monter au sommet du musée d'où se déploie, depuis la cabine d'un 747, le splendide panorama de la cathédrale et de la ville sur sa colline. Je garde personnellement l'image insolite et toute modeste d'un vélo que je recommande pour l'entraînement de nos cyclistes : les pneus sont remplacés par des ressorts hélicoïdaux fixés perpendiculairement à la jante. Les kilos d'alors n'avaient pas le même poids que maintenant, c'est bien connu !

Le samedi fut consacré, sous la conduite d'un guide disert et disponible, à la visite de nos doubles voisins : la ville de Germersheim est jumelée avec Tournus, et Harthausen, à une dizaine de kilomètres de Germersheim, l'est avec Uchizy. Nous avons donc rendu à nos voisins bourguignons, à cinq cents kilomètres de chez nous, une amicale visite de courtoisie. Elle s'est prolongée jusqu'au tournoi de boules de la soirée, après un savoureux buffet. La conversation s'est prolongée dans la douceur de la soirée. Elle reprendra à Uchizy du 10 au 13 mai 2018, où nous célébrerons les 40 ans de notre jumelage.

Le président du Comité Philippe HENSSIEN



Retrouvailles au « Tabak Schuppen », le local du comité d'Harthausen

Le 22 janvier 1963, le Chancelier Conrad Adenauer et le Général de Gaulle signaient à Paris un traité de coopération destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne.

Cette signature avait été précédée de décisions très importantes organisant l'espace européen : créations de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), de l'Euratom, de la Communauté Economique Européenne, de l'Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) pour ne citer que les plus importantes, qui constituent désormais l'Union Européenne.

Mais à côté des discussions officielles s'activent, entre l'Allemagne et la France exclusivement, des accords informels qui aboutissent à l'invitation d'Adenauer par de Gaulle à la Boisserie, résidence privée du Général: la relation devenait amicale et familière, dans un climat de simplicité voulu par les deux dirigeants. C'est cette même simplicité fraternelle qui prévaut dans tous les jumelages. Ce fut un succès franc dans la première période de réconciliation (autour de 2500 partenariats de commune à commune ; plus de 6000 accords divers autour des jumelages).

Les générations se succédant sont d'abord écartelées entre les « anciens » qui ont serré les mains jadis ennemies et qui « ne veulent plus jamais ça », celles qui ont développé les échanges, celles d'aujourd'hui qui s'interrogent sur l'intérêt d'une structure officielle alors que les frontières ont disparu et que la monnaie est commune, et qui souhaitent un élargissement.

Notre jumelage avec Harthausen est au cœur de ces évolutions. Signé solennellement à Uchizy le 14 mai 1978, il fêtera ses quarante ans en mai 2018, à l'occasion de la réception de nos amis à Uchizy, où nous évoquerons bien entendu le passé et chercherons à élaborer des formes d'actions plus proches des attentes des jeunes pour les années qui s'ouvrent.

Venez nombreux pour les festivités – simples et amicales! – prévues du 10 au 13 mai 2018. Ceux d'entre vous qui possèdent des documents inédits (photos de défilé, de costumes, d'activités sportives ou culturelles ; anecdotes de participants ; discours ?...) et qui souhaitent nous les confier peuvent contacter la mairie qui transmettra.

Le Comité de Jumelage tiendra son assemblée générale le 30 janvier 2018, salle du Donjon, à partir de 19h30. Vous y êtes tous cordialement invités.



Signature du serment entre les 2 maires le 4 Mai 1978





Notre association a connu quelques changements en cette année 2017.

Après 9 ans de bons et loyaux services, Nadine Rabut, notre coach, a décidé de réduire son activité gymnique dans la région et donc, Gym attitude a dû trouver des solutions pour la remplacer.

Après beaucoup de recherches, ce type d'activité étant très prisé, nous avons pu faire appel à deux professionnels de l'enseignement des sports en salle, Elisabeth Perret et Guillaume Michon. Par contre les calendriers très chargés de ces deux professionnels ne nous ont pas permis de garder les mêmes horaires ; le cours du Mardi est dirigé par Guillaume et le cours du Jeudi a été déplacé au Mercredi avec Babette. Ils démarrent tous les deux à 19h15 au lieu de 19h30 mais se tiennent toujours dans la salle du Donjon.

Un autre changement s'est opéré au sein du bureau de l'association qui voit Céline Brancher prendre le poste de secrétariat en remplacement d' Emma Chauzy ; merci à elles pour leur dévouement passé et à venir.

Cette année encore nous avons participé à la Tournuscime en tant que bénévoles au comité d'accueil, souriant et joyeux, de l'aube à l'après-midi.

Nous sommes une équipe de 27 fidèles gymnastes qui apprécient la diversité de deux classes animées par des moniteurs différents.

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour garder la forme tant physique que morale n'hésitez pas à nous contacter au 03 85 40 56 92 ou au 03 85 40 57 20.

Et Voici Ces Voix-Là

Le groupe vocal « Et voici ces voix-là » fondé en l'an de grâce 2000 propose toujours un répertoire de chansons françaises très variées. Mais l'unité est dans l'interprétation et dans le choix. Toujours des chansons drôles et humoristiques chantées et mimées dans un esprit décalé... Ce groupe s'est produit à de maintes occasions tout autour d'Uchizy qui est son siège social et son lieu de répétition. Une quinzaine de choristes animent la scène avec beaucoup d'instruments de percussion, un chef de chœur magistral en la personne de Jean-Michel Dubois et de sa guitare, le tout complété par un accordéon et une boîte à rythmes. Voilà donc un groupe de gais lurons qui chantent et enchantent par leur bonne humeur, leur dynamisme et leur style très personnalisé. A écouter sans modération !!



Une soirée Cabaret est prévu le Vendredi 16 Mars à uchizy

Comité cycliste

Les membres du Comité Cycliste ont commencé la saison 2017 par un stage vélo d'une semaine en Février à Platja d'Aro sur la Costa Brava, en Espagne, en compagnie du Vélo Club Tournus.



Départ pour Harthausen

Au retour l'association a organisé en Mars son habituel loto.

Ensuite il a fallu travailler la condition physique en vue du déplacement à Harthausen, la commune jumelée. Pour ce faire, une sortie de 3 jours dans le Jura à Bellefontaine a été mise sur pieds. Les cyclistes et leurs accompagnateurs ont été accueillis à la Colonie Air et Lumière par le Président Hervé Bosio et son épouse Dominique auxquels nous adressons nos chaleureux remerciements pour nous avoir reçus dans d'excellentes conditions.

Le 23 Mai ce sont 6 cyclistes et 11 accompagnateurs qui ont pris la direction de Harthausen pour 540 kms de vélo avec passage dans les Vosges par le Col de la Schlucht. A la frontière de Lauterbourg nos amis cyclistes de Harthausen sont venus nous accueillir puis nous ont guidés pour parcourir les 50 derniers kms. Merci à Marie, Présidente du Comité de Jumelage de Harthausen pour l'excellent accueil qui nous a été réservé.

En Septembre, 10 cyclistes et leurs épouses se sont rendus en Italie (en mini bus cette fois ci !!!) sur la Côte Adriatique pour un séjour de 8 jours avec un temps magnifique, de belles sorties vélo et des visites de la région ont rythmés la semaine.

Dès le prochain printemps, des sorties seront organisées les mardi et jeudi à 14 H et le dimanche matin à 9 h avec départ Place de la Fontaine.

Tous les amateurs de vélo sont les bienvenus.

Boule Sarrasine



Une saison bouliste 2017 se termine, qui, grâce au bénévolat de tous les adhérents fût une réussite. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'activité de notre association.

Nous avons organisé 4 concours « officiels » avec une très bonne participation. Plus de 80 joueurs au concours « vétérans » en quadrette. Les concours « doublettes » de 3^{ème} et 4^{ème} division ont affiché complets avec 32 équipes et le concours « semi-nocturne » a rassemblé 24 équipes. En plus nous avons organisé pour le secteur n°2 les éliminatoires quadrettes de 4^{ème} division avec 150 joueurs inscrits. Merci à tous ces boulistes, qui outre notre accueil chaleureux apprécient le cadre agréable du boulodrome et la bonne qualité de l'équipement. Quant aux soirées du vendredi, où nous nous retrouvons avec des copains en toute convivialité devant une assiette bien garnie, elles sont toujours aussi agréables grâce au dévouement de chacun et notamment de nos épouses.

Notre programme pour 2018:

Mercredi 18 Avril : Concours Vétérans quadrette

Dimanche 22 Avril : Qualificatif simple Secteur 2

Lundi 30 Juillet : Concours promo doublette 3e et 4e division

Vendredi 3 Août : Concours promo semi-nocturne 3e et 4e division + 1N.

Lundi 13 Août : Concours promo doublettes 3e et 4e division



Préparation des terrains



Rencontre et Sympathie

40 ans, eh oui! Fin Novembre 1977 naissait le Club sous l'impulsion de la Mutualité Agricole; Madame DAVOUST en était la première Présidente. Le Club est toujours important dans notre village malgré toutes les évolutions et les changements de notre Société en général. L'amitié y est toujours présente et forte, plus que jamais nécessaire à tous. Pourtant, aujourd'hui des questions se posent: certes les séances de gymnastique, les marches sont là, mais où sont les joueurs de cartes, de pétanque et jeux divers? Où sont les amateurs de travaux manuels ou artistiques?

Si vous avez une passion, le désir de créer un atelier au sein du club, faites vous connaître... Nous serons heureux de vous y accueillir.



L'heure des comptes au LOTO



Paul Baudras, ancien président et Madeleine Geoffroy la présidente actuelle



Concours de dessins avec les enfants de l'école d'Uchizy

Venez nous rejoindre, salle du donjon à Uchizy
Assemblée Générale le mercredi 10 janvier 2018 à 14h.

L'Amicale des Chasseurs d'Uchizy

L'amicale se compose de 17 sociétaires et 12 actionnaires pour cette saison 2017/2018. Celle-ci est représentée par un bureau de six membres:

- Président: Jean TALMARD
- Vice-Président: Jérémy GRAVALLON
- Secrétaire: Guy MAZOYER
- Trésorier: Christian DERRISSARD
- Jean Claude CROIZET
- Pascal JOSSERAND

La société a pour but de réguler le grand gibier (sanglier, chevreuil) afin de limiter les dégâts dans les cultures. Pour la régulation des nuisibles (renard) il s'agit de maintenir un équilibre. Celui-ci a sa place comme tout animal.

La fédération des chasseurs (FDC71) et la police de la chasse sont à nos côtés pour gérer au mieux nos problèmes (gibiers, la sécurité).

L'amicale organisera son banquet annuel le samedi 26 mai 2018 à partir de 12h00 à la salle des fêtes où il sera proposé un sanglier à la broche.

Invitation ouverte à tout public, plus d'informations en début d'année.

Le dimanche 11 mars 2018 sur la place du marché, vente de boudin et fromage de tête à déguster sur place, à l'occasion de la fête de la Calaneu.

Le Président: Jean Talmard



Le Centre Equestre

L'association « Dessine moi un Poney »

Le Centre Equestre d'Uchizy, c'est plus de 130 membres, de 3 à 60 ans, qui pratiquent les nombreuses activités dispensées dans le club, du loisir aux différentes disciplines olympiques, sous la houlette de Valérie Berger, aidée par Justine Garde.

En 2017, le centre équestre a organisé 2 concours complets d'équitation, 4 concours de sauts d'obstacles, avec un nombre de participants exceptionnel, jusqu'à 250 par jour venant de toute la région. L'association « Dessine moi un Poney » aide la structure dans l'organisation des compétitions qui sont ouvertes au public.

C'est aussi la participation aux championnats de France à Lamotte Beuvron...

- 19 qualifiés au Championnat de France Poney, 1 médaille d'or pour Jade Chabert en CSOu, 1 médaille d'argent pour Jade Pourtier en CCE, une 5ème place pour Laureen Pernin et une 6ème place pour Emilie Peyrat.

Premier club de Bourgogne, 20ème club français par les résultats!!!

- 7 qualifiés au Championnat Club, une 5ème place pour Tristan Zimmermann et une 8ème place pour Justine Jousseau en CSO

- 9 qualifiés au Championnat des Propriétaires, 1 médaille d'or pour Léa Trotel, une 5ème place pour Marilynne Guerry, une 8ème place pour Linda Ponceblanc, une 9ème place pour Justine Garde et une 13ème place pour Angela Goineau en CCE.

Toujours en CCE, Manon Picard rejoint l'élite puisqu'elle intègre la présélection pour l'équipe de France avec 2 participations en international.

A côté de ces bons résultats, le centre équestre accueille des personnes de tout âge et de tout niveau pour partager la passion du cheval dans une ambiance conviviale et familiale.





Dessin à la barbotine



Pour tous renseignements:
Isabelle Rouaze,
Place du Marché
03 85 40 54 60

autour-de-la-terre@orange.fr
blog: adlt-infos.blogspot.com

L'association « Autour de la terre » propose des cours de poterie et de modelage aux adultes et aux enfants. Une soixantaine de personnes participent épisodiquement ou régulièrement aux ateliers. La salle de cours jouxte l'atelier d'Isabelle Rouaze, céramiste, qui anime la plupart des séances. Egalement, deux fois par trimestre, un modèle vivant pose et permet aux élèves de s'exercer au travail de modelage et de sculpture. Sur la base d'un programme trimestriel, des cours ont lieu tout au long de l'année. Pendant les périodes de vacances, l'atelier propose des stages et reste ouvert plusieurs jours. En février, il y a eu un stage de tournage avec un intervenant extérieur. Sous la houlette de Magali Dumas, des cours de dessin ont maintenant lieu une fois par mois le samedi après midi. Ils sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Nous organisons régulièrement des sorties culturelles ouvertes à tous; ce trimestre, Agnès Loubeyre a proposé une conférence sur « les Labyrinthes » qui a eu lieu Salle du Donjon. Une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous pour l'écouter. Pour annoncer la rentrée 2017, nous avons organisé des portes ouvertes les 16 et 17 septembre. Notre invitée était Lisa Mazoyer qui présentait ses « images » : collages, gravures, dessins. Toute la journée, de nombreux visiteurs sont venus, ont participé aux ateliers proposés et animés par des adhérents. Ils pouvaient admirer les œuvres réalisées par les élèves. Ce furent deux belles journées, conviviales et agréables.

L'apéro de Quartier de la rue du Puits



Lancé en 2002, le repas des rues du Puits et du haut des Ravières s'est transformé au fil du temps en Apéro de quartier, rassemblant toujours de nombreux voisins, certains venant même d'autres quartiers. Le dimanche 8 octobre la tradition a été respectée dans la cour intérieure de Martin et Carole Lajoignie, autour des plats confectionnés par les convives. L'occasion, encore une fois de rencontre chaleureuse et d'accueillir de nouveaux arrivants, tels Françoise et François, installés à la place des Ojeda.

Repas de quartier du « Quart ».



Le 15 juillet 2017, Marlène et Romain ont encore eu la gentillesse d'accueillir tous les voisins dans leur maison "Au Quart" pour le traditionnel "repas de quartier" pour un bon moment de convivialité. et de rigolades.



Puces chizerotes de Novembre

Repos des cyclistes auprès de la buvette du Comité des fêtes



La Tournuscimes



Jeux sur l'Europe avec le comité de Jumelage

Fasilajouer

L'association « Fa si la jouer » installée tout récemment dans l'ancien local de la poste propose une « école de musique » pour adultes et enfants : éveil musical, solfège, batterie, accordéon, piano, synthé et guitare. Ces cours sont dispensés par 3 professeurs.

L'association organise deux événements pour cette nouvelle année.

Le dimanche 18 février, un après-midi récréatif musical tous publics « les années 80 » à la salle du Donjon. En partenariat avec la « MAM d'Uchizy » et radio Aléo. Réservations conseillées

Le dimanche 17 juin de 14h à 22h, Fête de la musique à la salle des fêtes, avec scène ouverte aux musiciens à partir de 20h.



Les Baladins on fêté en chansons les 40 ans du Club Rencontre et Sympathie.

Les nombreux moulins qui ont existé à Uchizy ont laissé des traces de leur présence, par des bâtiments encore en place, par un lieudit sur le cadastre ou par une allusion dans des écrits, moulins actionnés par l'eau, puis bien plus tard par le vent et enfin par des moteurs.



Le moulin de l'oeuvre

La colline qui forme belvédère à l'ouest du village se nomme « La montagne du moulin de l'oeuvre ». Claude Brun et Gabriel Jeanton signalent « ... qu'au sommet de la montagne du moulin de l'oeuvre d'où l'on domine toute la région se voient trois tertres, posés en triangle à une trentaine de mètres les uns des autres, recouverts de débris de tuiles et qui ont sans doute été utilisés comme butte de moulin à vent ».

Dans un registre paroissial, on trouve en 1731 deux peigneurs d'oeuvre. Un lexique du patois des environs de Tournus nous indique que l'oeuvre ou ouvre c'est de la filasse de chanvre et c'est probablement un moulin à chanvre qui s'était installé sur la colline. On note aussi des fabricants de peignes à chanvre et des tixiers en toile qui deviennent des tissiers puis des tisserands. La rue des Tissiers, au nord de l'église, a conservé leur nom. Dans l'église on peut voir le tableau du patron des peigneurs d'oeuvre ou cardeurs. C'est saint Blaise qui brandit de sa main gauche un large peigne à carder, instrument de son martyr. Il est plus connu en Mâconnais comme protecteur du bétail, mais ici son patronage semble bien précisé. D'une jeune femme qui avait une belle chevelure blonde, on disait à Uchizy « Elle a les cheveux comme de l'oeuvre ».

Les rives de la Saône, avec leurs riches terres d'alluvions, sont propices à la culture du chanvre. Le canton de Pont-de-Vaux et les villages de Montbellet, Fleurville et Uchizy en produisaient en si grandes quantités « ... que les toiles que l'on en fait peuvent fournir toute la province » (Jouvin - 1672) et qu'il s'en expédiait même à Marseille et à Toulon pour la marine à voile.

Après avoir récolté le chanvre en arrachant ses longues tiges il fallait le « rouir », opération nauséabonde qui consistait à le faire tremper pour décoller l'écorce, puis une fois séché, le « teiller en cassant les tiges pour retirer cette écorce dont les fibres étaient alors prêtes à être portées au moulin. Sur une meule à rebords, le meunier plaçait d'épaisses couches de filasse et une meule verticale les foulait, pressant, broyant longuement pour assouplir les fibres. Il s'en dégageait une poussière noire irrespirable et ces moulins pouvaient être construits à l'écart comme ce serait le cas de notre moulin de l'oeuvre.

Le moulin à huile

Non loin de la source qui forme un ruisseau en sortant du grand lavoir, ce moulin a été le dernier en activité. Situé sur la Place de l'Etang, il occupait la partie nord de la maison du meunier, à l'angle de la rue Principale et l'eau, en passant par une petite écluse-réservoir, se déversait sur la petite roue placée sous le bâtiment. L'huile ne servait pas que pour l'alimentation mais aussi pour l'éclairage, huile de navette puis de colza. Certains se souviennent encore du dernier meunier, monsieur Bichet, à qui on apportait des cerneaux de noix et de noisettes.



L'eau n'était plus la force motrice. Un mulet, attelé sous un portique en fer, les yeux bandés, entraînait une petite meule verticale qui écrasait les noix ou les graines de colza placées sur la meule dormante, sorte de plate forme à rebord, percée d'un trou par lequel s'écoulait une partie de l'huile. Les noix ou le colza écrasés étaient ensuite chauffés dans une chaudière, puis mis dans des sacs de jute portés sur une presse d'où l'huile restante s'écoulait lentement dans un récipient gradué...

...Dans la toile restait alors du tourteau, le maton, sous forme de galette solide. Il était vendu comme complément de nourriture d'hiver pour les animaux ou utilisé comme amorce par les pêcheurs. Monsieur Bichet ou son épouse en distribuait tout chaud aux enfants qui allaient le voir travailler. Yvette Bièvre-Poulalier, qui habitait en face, l'évoque dans ses mémoires de jeunesse : « La maman Bichet nous donne un petit morceau de maton frais, gros comme deux carrés de chocolat. On le laisse fondre dans la bouche. C'est épais, pâteux. On croirait manger de la terre, mais pour nous c'est vraiment une récompense ».

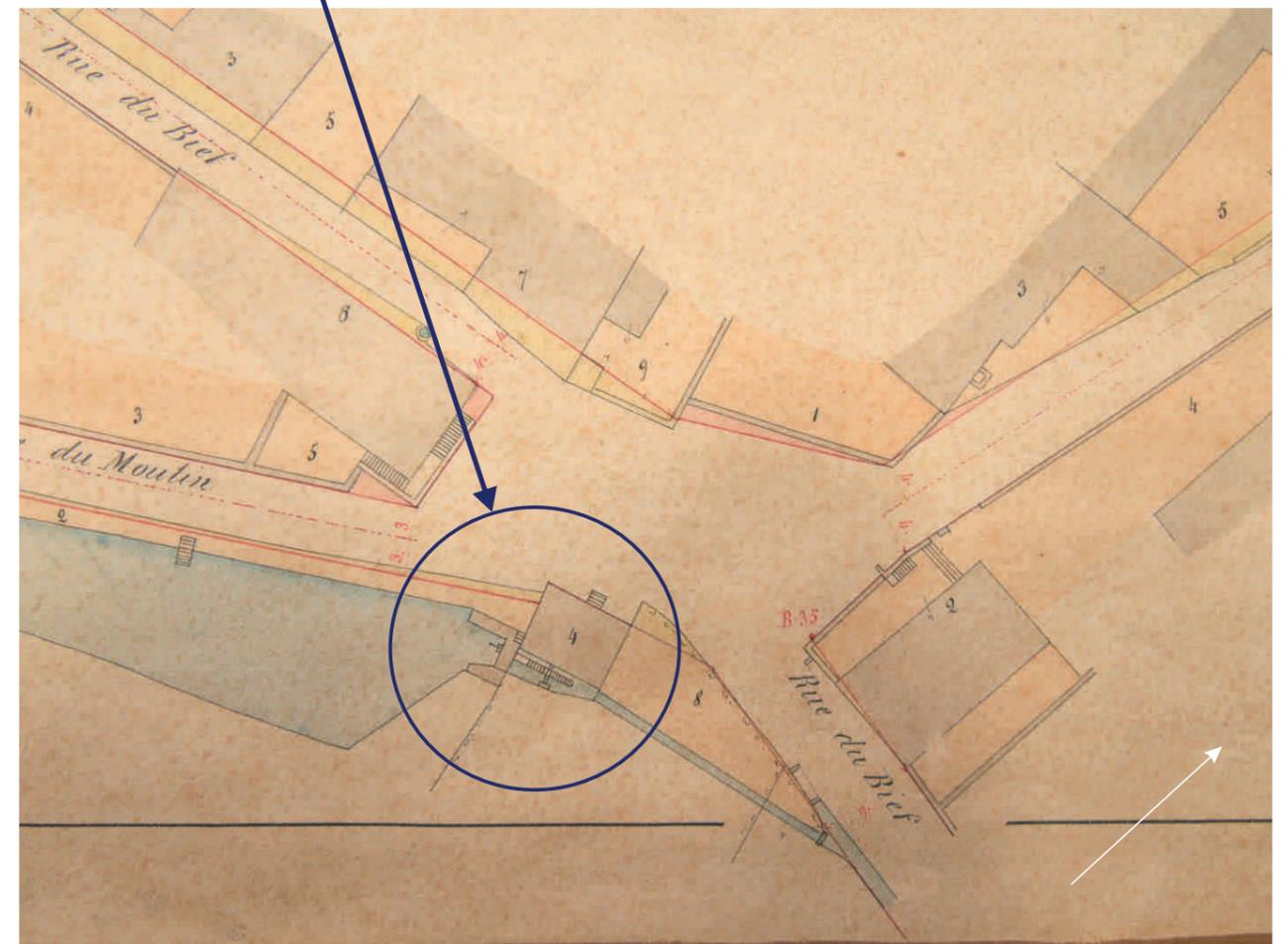
Après l'eau et le mulet, l'électricité est venue faire tourner la meule jusque vers 1960.

Depuis, la meule dormante a été transportée sur la Place de l'Eglise où elle a servi de bac à fleurs et actuellement, elle est tristement reléguée vers les bennes à ordures.

Un autre pressoir à huile est signalé au Pilori. En 1712, « Joseph Perron Bouillon doit sept livres pour l'année au commis des droits des huiles à Tournus ».

Le moulin de la rue du Moulin

Et le ruisseau poursuit sa route. Il traversait l'étang de la place puis, en haut de la rue du Moulin, laissait une dérivation, le bief, qui formait une longue écluse dont la chute faisait tourner la roue d'un petit moulin à grains. Le bâtiment est encore là, disparaissant sous le lierre qui le recouvre presque entièrement. L'emplacement de la roue se laisse deviner contre le mur du sud, du côté du pré et du petit lavoir. La riche famille Bourlier en a longtemps été propriétaire. Elle possédait les deux côtés de la rue, qui aurait pu s'appeler aussi rue du Bief, et la maison qui fait la pointe avec la rue du Bief où logeait le meunier. L'écluse, maintenant comblée et bien aménagée avec de la verdure et des bancs, est un agréable terrain pour se reposer et se détendre.



Les moulins à eau

Les deux ruisseaux qui coulent à Uchizy pour aller rejoindre la Saône, au nord celui de la Fontaine qui devient plus bas de Bettevoux et l'Ougie au sud ont longtemps fait tourner plusieurs moulins.

Après avoir traversé le village et pris le chemin du Tremblet, le ruisseau rejoint celui de la fontaine de Farges où tous deux formaient un étang qui, par une haute cascade encore présente, mettaient en mouvement la roue du moulin de Bettevoux, non loin de la grand route.

Ce très ancien moulin a été bâti par l'abbaye de Tournus dont l'abbé était seigneur d'Uchizy. Installer un moulin était coûteux et seuls les monastères et les seigneurs pouvaient se le permettre. De plus, ils étaient souvent propriétaires des cours d'eau et ceux qui voulaient les utiliser payaient une redevance. Le moulin était ensuite loué à bail à un meunier qui s'acquittait chaque année auprès du propriétaire. En 1685, le meunier de Bettevoux doit « 20 coupes de bled blanc, mesure de Tournus »

Quand il s'agissait d'un moulin banal, les habitants devaient obligatoirement y apporter leurs céréales à moudre. Les meuniers se dédommageaient en retenant une partie de la farine ou le son dont ils faisaient commerce.

Puis ce moulin est confié aux seigneurs des Ecuyers qui doivent annuellement, pour le moulin et l'étang « 6 deniers tournois à chaque Saint Martin, à payer au château ».

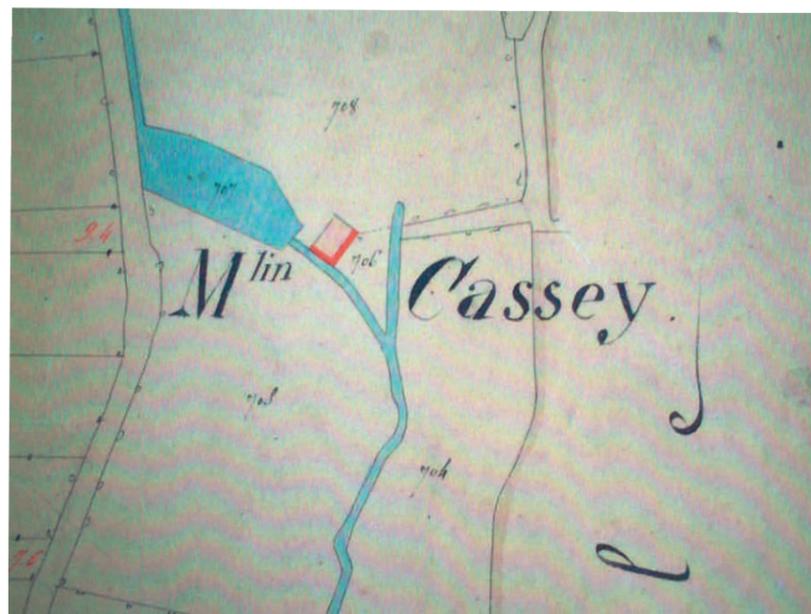
La famille Perrusset Begaud a possédé en dernier ce qui était devenu une prospère exploitation agricole, avec deux rangées de bâtiments : maison d'habitation, écurie, grange, remise.... se faisant face, perpendiculairement au ruisseau. La roue y était encore, sous la construction qui enjambait le ruisseau, quand tout a été rasé à la fin du 20^{ème} siècle, à l'époque du remembrement des terres.

Au sud, l'**Ougie** coule entre les terres d'Uchizy et de Montbellet venant de Grenot et changeant de nom suivant celles qu'il arrose : ruisseau des Neuf Fontaines, ruisseau des Grands Prés à mi-chemin, puis le Frebief ou Freby en arrivant à la Saône, au sud du port.

Le moulin Cassey

Le principal affluent de l'Ougie, le ruisseau de Gabereau venant de Chardonnay, traverse la route d'Uchizy à Mercey près de la montagne du Roux. Vers le bas de la descente, dans un grand pré sur la gauche, le moulin Cassey a

moulu les grains que lui apportaient les Chizerots jusque vers 1883. C'est maintenant un vaste enclos avec un étang, où l'on aperçoit des animaux insolites : des daims, des oies, des colverts, des oiseaux migrateurs qui viennent y désaltérer.



Le moulin Mallet et le moulin « à la dame »

Le ruisseau franchit ensuite le chemin du moulin de Jonc de Montbellet et arrivé vers les Grands Prés se réunit à l'Ougie. C'est là que se trouvait le moulin Mallet dont les ruines se voyaient encore il y a quelque trente ans. Avait-il été précédé du moulin « à la Dame » qui pourrait se situer à cet endroit ou était-ce un autre nom qu'on lui attribuait ? Tous les alentours dépendaient du fief des Ecuyers et cette dame était-elle l'épouse d'un des seigneurs ou une de ces créatures mystérieuses qui hantaient ce vallon solitaire, non loin de la légendaire Fontaine des Dames ?

Le Moulin à vent

Dans les parages est signalé aussi « la terre du Moulin à vent » mais aucune trace ne subsiste de cet édifice inattendu qu'on verrait sur une éminence plutôt que dans le bas du village.

Dès le début du 20ème siècle, mis à part l'huilerie, plus aucun moulin ne fonctionnait à Uchizy et pour avoir de la farine, il fallait mener ses céréales à Tournus, à La Truchère en traversant la prairie et le bois de Maillance ou, plus près, au moulin Guyon de Montbellet qui est resté en activité jusque vers 1980. Cent kilos de blé écrasés produisaient quatre vingt cinq kilos de farine et les quinze kilos de son servaient à payer la mouture. Chacun portait ensuite sa farine chez le boulanger où elle était échangée à mesure contre du pain. Tout était noté sur de petits carnets accrochés sur une planche près du comptoir. Mais beaucoup de récoltants cuisaient leur pain chez eux car presque toutes les fermes avaient leur four et cela jusqu'après la dernière guerre.

En 1936, une coopérative pour les grains fut ouverte pour Uchizy et Montbellet dans cette commune, puis vint celle de Tournus. C'est là maintenant que les récoltes se livrent et on ne va plus récupérer la farine. Les minoteries qui ont remplacé les moulins vont s'y approvisionner et fournissent à la demande de la farine aux boulangers.

Que reste-t-il, en vue d'éventuelles visites, de cette intense activité d'autrefois ? Bien peu de choses : Quelques noms : rue du Moulin, rue du Bief, Montagne du moulin de l'oeuvre ; deux bâtiments : l'huilerie, habitation intacte mais sans aucune trace de son ancienne destination et la bâtisse de la rue du Moulin, propriété de la commune, qui s'écroulerait si on enlevait la végétation qui la soutient ; les emplacements du moulin de Bettevoux et de ceux sur l'Ougie sont connus mais inaccessibles, situés au fond de grands prés, au bord de ruisseaux souvent cachés par des broussailles et dont les chemins d'accès ont disparu.

Et comment mettre en valeur la meule du moulin à huile, large et belle pierre circulaire dont la plaque qui en indiquait l'origine a disparu ?

Mais on peut toujours se rendre sur la montagne du Moulin de l'oeuvre qui surplombe le village, et imaginer, dans les rues et les chemins, nos ancêtres transportant de lourds sacs de grains ou des ballots de chanvre aux différents moulins dispersés dans la paroisse.

M.Th. Baudras

La création d'une nouvelle identité visuelle



Un nouveau logo

Pour incarner le nouveau territoire et l'évolution de la Communauté, qui a fusionné au 1^{er} janvier 2017, il était urgent de rassembler les 24 communes autour d'un emblème fort et moderne. Ce logo est sa nouvelle signature. Il lui permettra d'apporter de la visibilité à son action sur son territoire comme à l'extérieur.

Création Tyméo et ATRACTIV Events : 1 800 €

Un nouveau site Internet

www.maconnais-tournugeois.fr

Mis en ligne en cette fin d'année, vous y retrouverez toute l'actualité de votre interco, ainsi que les procès-verbaux de séances et les contacts de nos services - @ccmt71.fr

Création Tyméo : 4 800 €

Pour les activités touristiques, culturelles et patrimoniales de votre territoire, nous vous recommandons :

L'Envolée culturelle en Mâconnais-Tournugeois

La 1^{ère} publication qui recense toutes les manifestations à ne pas rater autour de chez vous ! Gratuite et en libre-service, elle a été conçue par le service communication de la Ville de Tournus à l'échelle du nouveau territoire et éditée par la CCMT.

Pour ne rien manquer, vous pouvez également vous abonner à la newsletter mensuelle de l'Office de Tourisme : www.tournus-tourisme.com

ELECTION

L'année 2017 aura été marquée par une double élection. Suite au renouvellement municipal de la Ville de Tournus et à l'élection de son nouveau Maire, **M. Bertrand VEAU**, la Communauté de Communes a dû procéder cet automne à une réélection de son exécutif.

Une nouvelle Présidente



Mme Catherine GABRELLE, Maire de Royer, a été élue Présidente de la CCMT le 19 octobre 2017.

Elle succède ainsi à **M. Claude ROCHE**, ancien Maire de Tournus et Président de la CC du Tournugeois depuis le 17 avril 2014, puis Président de la CC Mâconnais-Tournugeois fusionnée depuis le 26 janvier 2017.

7 Vice-présidents

Le Conseil communautaire a ensuite procédé à la réélection de ses Vice-présidents le 2 novembre. Ont été élus :

1^{er} Vice-président, Christophe RAVOT, Ville de Tournus, chargé du développement économique, de l'étude des nouvelles compétences et du très haut débit



2^{ème} Vice-président, Jean-Maurice DAILLY, commune de Viré, chargé des finances

3^{ème} Vice-président, Julien FARAMA, Ville de Tournus, chargé du tourisme, de la culture et des manifestations



4^{ème} Vice-président, François ROUGEOT, Commune de Lugny, chargé des équipements sportifs et des bâtiments

5^{ème} Vice-président, Philippe BELIGNÉ, Commune de La Truchère, Chargé de l'environnement, des déchets et de la mutualisation



6^{ème} Vice-présidente, Viviane MARTINS-BALTAR, Ville de Tournus, chargée de la petite enfance et de l'action sociale

7^{ème} Vice-présidente, Marie-Thérèse DREVET Commune de Montbellet, chargée de l'urbanisme et du PLUi



De nouveaux délégués communautaires pour la Ville de Tournus

A l'issue des élections d'octobre, 14 nouveaux élus de la Ville de Tournus ont fait leur entrée au sein du Conseil communautaire, l'instance délibérante de la Communauté de Communes :

M. Bertrand VEAU, Mme Line PAGEAUD, M. Julien FARAMA, Mme Anne MERMET, M. Christophe RAVOT, M. François COCHET, Mme Anja MARTENS, Mme Laurence FONTRouGE TARDIEU, M. René VARIN, Mme Marjorie DOUDET.

Ainsi que Mme Viviane MARTINS-BALTAR, M. Frédéric STAUB, M. Claude ROCHE et M. Philippe BETENCOURT (en remplacement de M. Christian BERNARD) délégués communautaires depuis le 17 avril 2014 et réélus au scrutin d'octobre 2017.

Le Mâconnais-Tournugeois

16 614 habitants

24 Communes

Bissy-la-Mâconnaise Burgy

Chardonnay Clessé

Cruzille Farges-lès-Mâcon

Fleurville Grevilly

La Chapelle-sous-Brancion

La Truchère Lacrost Le Villars

Lugny Martailly-lès-Brancion

Montbellet Ozenay Plottes

Préty Royer Saint-Albain,

Saint-Gengoux-de-Scissé

Tournus Uchizy Viré

Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois

La Pépi't
ZA Le Pas Fleury
107 rue Cardinal de Fleury
BP75 - 71700 TOURNUS
03 85 51 05 56



La fusion, les élections, mais aussi l'élargissement de ses champs de compétences ont induit, tout au long de l'année, de nombreux changements et nouveautés au sein de la Communauté de Communes.

Les deux anciennes Communautés de Communes n'ayant plus d'existence, tout était à refaire au 1^{er} janvier 2017 !



Le Conseil de notre Communauté s'est élargi à **41 conseillers** contre 31 pour le Tournugeois et 28 pour le Mâconnais Val de Saône.

La CCMT rassemble désormais **49 agents**, 8 agents administratifs, 14 affectés au service technique et 27 à la Petite enfance.

Les services administratifs et techniques ont pris leurs attaches à Tournus, siège de la nouvelle Communauté depuis le 1^{er} janvier 2017, sous la direction de **Séverine PETEUIL, Directrice générale des services, et de Joëlle LOPEZ, Responsable des ressources humaines et des finances.**

Nouveau fonctionnement, nouvelle organisation politique également avec l'élection en janvier de son Président, **M. Claude ROCHE**, et des Vice-présidents.

Le Conseil communautaire a ensuite dû :

- rétablir un fondement juridique pour chaque convention, marché public et partenariats conclus antérieurement par les 2 entités précédentes
- redesigner ses représentants au sein des organismes partenaires
- prendre en compte les nouvelles compétences imposées par la loi NOTRe aux Communautés de Communes ;

ainsi que les champs de compétences qui n'étaient pas les mêmes entre les deux entités : La petite enfance et l'action sociale pour le Mâconnais Val de Saône ; l'assainissement non collectif, la collecte des ordures ménagères en régie et la gestion d'une pépinière d'entreprises pour le Tournugeois.

De nouvelles compétences obligatoires imposées par la loi

La gestion des aires des gens du voyage

Cette compétence appartenait jusqu'au 31/12/2016 à la Ville de Tournus. L'aire d'accueil des gens du voyage se situe à Tournus, lieu-dit Les Rochons. Elle comporte 12 emplacements dont 1 pour les personnes à mobilité réduite.

La société SGA L'Hacienda exerce cette compétence pour le compte de la CCMT dans le cadre d'un marché conclu pour 3 ans.

Le transfert des zones d'activités économiques communales à la CCMT

- * ZA de Préty : 44 356 m²
- * ZI de la Grande Condemine à Tournus : 134 000 m²
- * ZA du Pas Fleury à Tournus : 69 000 m²
- * ZI des Joncs à Tournus : 120 688 m²
- * ZA En Veloux à Tournus : 33 000 m²
- * ZA Porte de Chalon à Tournus : 100 000 m²
- * ZA La Tamisette à Uchizy : 20 779 m²
- * ZA de Le Villars : 17 500 m².

FINANCES

Conséquence également de la fusion, la CCMT a changé de régime fiscal.

Le passage à la Fiscalité professionnelle Unique :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les contributions économiques territoriales (ex-taxe professionnelle) sont reversées à la CCMT et non plus aux communes.

A chaque transfert de compétence des communes à la CCMT et inversement, une commission évalue le montant des compensations nécessaires au financement des nouvelles charges.

Fiscalité des ménages

Les taux intercommunaux des impôts locaux dans les 2 anciennes Communautés de Communes divergeaient. Les élus ont donc décidé de faire converger les taux des impôts ménages afin de mettre l'ensemble des communes sur un même pied d'égalité dès 2017.

Taxe habitation : 3.54 %
Taxe foncière bâti : 1.03 %
Taxe foncière non bâti : 4.93 %
Cotisation foncière des entreprises : 28.48 %

Fiscalité des entreprises

Là aussi, les pratiques étaient variées d'une commune à l'autre. Le régime des exonérations des cotisations foncières des entreprises a été harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Sont désormais exonérés en totalité ou en partie selon des durées déterminées :

- les entreprises dont les activités concourent au développement régional (industrie, recherche scientifique et technique, services d'ingénierie et d'informatique...),
- les entreprises nouvelles ou ayant repris un établissement en difficulté,
- les établissements de vente de livres neufs au détail, labellisés « librairie indépendante de référence »,
- les médecins et auxiliaires médicaux implantés dans une commune de - de 2 000 hab.

Taxe de séjour

Cette taxe payée par toute personne séjournant au moins une nuit sur le territoire dans un hôtel, chambre d'hôte, gîte ou camping, sert à financer les actions de promotion touristique. A compter du 1^{er} janvier 2018, les hébergeurs du Mâconnais Val de Saône aligneront leurs tarifs sur le Tournugeois.

Comme chaque année, la CCMT a attribué des subventions et des fonds de concours.

Les subventions attribuées

- Festival « Détours en Tournugeois » 9^{ème} édition : 15 000 €
- Financement de l'étude de faisabilité pour l'inscription de l'Abbaye Saint-Philibert de Tournus au Patrimoine Mondial de l'UNESCO : 2 500 €
- Les Impromptus, Festival de musique classique, Ozenay : 1 000 €
- La Tournuscimes : 3 000 €
- Chemin des moines, mise en valeur des patrimoines et actions de promotion : 7 612 €



FINANCES (suite)



- Randonnée au clair de lune, chemin des moines : 3 000 €
- Participation au salon gastronomique de Lyon 2017 : 15 000 €

- Grand prix cycliste Chardonnay 2017 et La Bourgogne Cyclo 2017 – Massif Sud Bourgogne : 10 000 €
- A Fleur de Terre (jardin pédagogique Fleurville) : 500 €
- Tournus Chemins d'art : 500 €
- Trail des cadoles : 4 130 €
- Art Patrimoine Ozenay : 500 €
- ANACR : 700 €
- Salon des métiers d'art : 2500 €

Les fonds de concours attribués aux communes :

Lacrost : réfection des chemins communaux, création d'un parking, consolidation de la voûte du lavoir communal : 25 000 €

La Chapelle-sous-Brancion : aménagement de la RD 215 dans sa traversée des hameaux de Collonge et Nogent : 20 000 €

Préty : mise en sécurité et accessibilité de son école, acquisition de matériel et divers travaux sylvicoles : 23 981 €

Viré : achat de tableaux numériques, ordinateurs portables et tablettes pour son école élémentaire : 22 500 €

Quelques autres chiffres clés de la CCMT

Les indemnités de vos élus :
Président : 1 886,94 € brut
Vice-présidents : 719,16 € brut

Budget principal de la CCMT :
Fonctionnement : 9 061 566 €
Investissement : 3 563 935 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE La Pépi't

Afin de soutenir l'économie de son territoire, la CCMT s'est dotée d'un service dédié à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projet : conomie@ccmt71.fr

Des conseillers experts assurent également des permanences au sein de la Pépi't, sur le site du Pas Fleury à Tournus, et sont disponibles sur simple rendez-vous.

Permanences sur rendez-vous :
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAONE-ET-LOIRE
03 85 42 36 00
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION BOURGOGNE
03 85 20 88 45
BGE PERSPECTIVES
03 85 88 91 94

Afin d'attirer de nouvelles entreprises sur son territoire et de les aider dans le démarrage de leur activité, la Pépinière d'entreprises, **LA PEPI'T** propose des ateliers et bureaux à loyers modérés et des services mutualisés permettant de réduire les charges fixes.

Cette année, de nombreuses entreprises ont fait leur entrée à la Pépi't :

SUITE DE SOINS
Chalon & Mâcon
--- Véronique BOYAT
06 49 26 59 29 - 03 85 22 72 87
vboyat@suitedesoins.fr
www.suitedesoins.fr



--- Virginie PERROT THOMAS
07 87 88 72 71
sophrologie-action-prevention@outlook.fr
www.sophrologie-action-prevention.fr

TWO DUDES
Brasserie artisanale,
Table du Brasseur
(accords mets et bières)...

--- Pierre BOURDOIS et Amandine SEGUT vous accueillent dans leur atelier :
06 88 81 61 39 – 06 89 88 72 03
contact@twodudes-brasserie.com
www.twodudes-brasserie.com

FURODET EMBALLAGES
Vente d'emballages alimentaires à destination des commerçants (emballages plastiques bio, papiers, barquettes...)
--- Guillaume FURODET :
06 61 32 41 72
furodetemballages@gmail.com

DES PIEDS ET DES MAINS
Cabinet d'Orthopédie et de Podologie
--- Sophie TALMARD
06 03 94 33 12 - 03 45 47 82 28
despiedsdesmains@outlook.fr

ILS SONT INSTALLES A LA PEPI'T :



Vente d'un terrain sur la ZAC de Lacrost



La Pépi't a ouvert ses portes en 2014. Arrivé en septembre 2015, **ADG Diffusion commercialise, sous sa marque Caramel Bonbon & Chocolat, chocolat et confiseries pour les magasins de détails spécialisés.**

Arrivant aux termes de son bail à la Pépi't, l'entreprise a décidé de voler de ses propres ailes et de s'installer sur notre territoire.

L'entreprise a acquis une parcelle de 2800 m² sur la zone d'activité de Lacrost et a pour projet d'emménager dans ses nouveaux locaux en 2018.

Objectif atteint pour la CCMT, qui souhaitait encourager l'installation d'entreprises nouvelles sur son territoire.

--- ADG Diffusion Martial DESSARTINE
09 81 02 36 36 - 06 65 31 50 61
contact@caramelbonbonchocolat.fr
site marchand pour les particuliers : www.caramelbonbonchocolat.fr

ENVIRONNEMENT ■ ■ ■ Déchetteries Tournus et Péronne

Des travaux d'aménagement pour assurer la sécurité des usagers et fluidifier la circulation ont été menés à la déchetterie de Péronne.



Déchetterie de Péronne

ENVIRONNEMENT (suite)



Nous rappelons que **tous les habitants de la CCMT ont accès aux deux déchetteries du territoire - Tournus et Péronne - sous réserve d'avoir son badge d'accès : jaune pour les particuliers et bleu pour les professionnels.**

Broyage des déchets verts

En déchetterie, les déchets verts sont en constante évolution depuis plusieurs années. En 2016, plus de 1 500 tonnes ont été envoyées sur des plateformes de compostage représentant un coût de traitement de 73 000 € pour la CCMT. Pourtant il existe des solutions simples pour éviter les trajets : Broyer vos branches à l'aide d'un broyeur ou de votre tondeuse ou bien si vous ne souhaitez pas investir, **vous pouvez faire appel à l'association Economie solidarité Partage qui développe une nouvelle prestation de broyage à domicile pour les particuliers.**



Forfait d'installation technique : 10 €
Coût horaire : 32 €

Pour tout renseignement :
03 85 32 16 89
broyage.esp@gmail.com

Actions – Manifestations

Fête des broyeurs à Fleurville
Samedi 14 octobre



Mise en place de placettes de compostage partagé à Bissy-la-Mâconnaise et à Clessé



Animation scolaire à Montbellet



Patrick VORILLION et Anaëlle MORISOT initient les enfants au recyclage et les sensibilisent à la protection de l'environnement.

Réunions publiques

Des réunions publiques ont été réalisées dans toutes les communes du Mâconnais Val de Saône suite à **l'extension de la collecte en régie des ordures ménagères.** Auparavant, la collecte était réalisée par un prestataire privé. Depuis le 1^{er} janvier, ce sont les agents de la CCMT qui réalisent la collecte.

Pour assurer le service, le Conseil a validé l'achat d'un véhicule de benne à ordures ménagères pour un montant de 161 793,52 €.

- **RAPPEL vente de bacs OM à la CCMT :**
Bac 240 L : 46 € - Bac 180 L : 42 €
Bac 140 L : 32 € - Bac 660 L : 136 €
Modulo 35 L : 15 €

Jetons moins

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, la CCMT, en partenariat avec le SIRTOM de la Vallée de la Grosne, mène différentes actions de réduction des déchets qui vous concernent :

- **vente de composteurs individuels : 25 €**

Bon complément au compostage,

Pourquoi ne pas adopter des poules ?



- **vente d'1 poulailler + 2 poules : 80 €**
Depuis octobre 2016, 49 poulaillers ont été distribués, ce qui a permis à ces foyers de réduire de 30% leurs ordures ménagères.

- **Mise à disposition gratuite de gobelets et barquettes réutilisables pour les communes, associations, festivals...**

Le prêt et le lavage sont entièrement pris en charge par la collectivité.



Equipements sportifs

Espace aquatique intercommunal à Tournus

11 923 entrées de mai à août 2017

Comme chaque année, les scolaires ont pu bénéficier d'un enseignement gratuit de la natation.

Les centres de loisirs de l'intercommunalité ont également bénéficié d'un accès gratuit à l'espace aquatique.

Dojo à Lugny



Le dojo est loué par les établissements scolaires de Lugny et des associations (judo, gymnastique, yoga).

Un parking donnant un accès direct au Dojo a été aménagé au printemps.

Plan d'eau Fleurville-Viré

Journée nationale de la pêche Dimanche 4 juin



Modification du règlement de pêche : Dates d'ouverture, taille des captures, vous pouvez le consulter sur notre site : **« rubrique sport et loisirs ».**

2^{ème} rencontre inter-clubs hydravions



Pour les besoins de ce rassemblement national, la Communauté de Communes a aménagé deux plages de galets.

Vidéo YouTube :

https://www.youtube.com/watch?v=PF_POayXxSg

Reportage photos :

<https://maconaero.wordpress.com/juillet-2017-2eme-rencontre-inter-clubs-hydravions-a-fleurville-chaude-ambiance/>

URBANISME

Service Instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2017, ce service commun, créé en 2016, instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...) de 17 communes de l'intercommunalité.

Près de 350 autorisations de travaux ont été délivrées et 23 dossiers d'accessibilité.

Ce service ne reçoit pas de public. Pour tout renseignement, vous devez contacter votre mairie.

Elaboration d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal

L'élaboration du PLUi a débuté par la réalisation d'un diagnostic prospectif territorial réalisé par le bureau d'études URBICAND – SOBERCO Environnement et par un diagnostic agricole réalisé par BLEZAT consulting en novembre 2016.

Le cabinet (URBICAND – SOBERCO Environnement) a été retenu pour poursuivre l'élaboration de ce document d'urbanisme qui sera opérationnel en 2020.

Des groupes de travail composés d'élus communautaires et municipaux ont été constitués. La population sera également associée aux réflexions engagées pour l'élaboration du PLUi à différents stades de la procédure.

Approbation des modifications apportées au POS de Viré

permettant la construction d'un EHPAD sur la commune.

Approbation de la modification simplifiée du PLU de Tournus

permettant l'extension du centre hospitalier de Belnay et la réhabilitation des niveaux 1 et 2.

Abandon de la modification du PLU de Tournus

autorisant l'ouverture à l'urbanisation de la zone Nord « En Baraban ».

PETITE ENFANCE ■ ■ ■

La compétence Petite enfance, auparavant exercée sur l'ex-territoire du Mâconnais Val de Saône, sera étendue à l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

A ce jour, la CCMT gère avec le soutien financier :



Cinq garderies périscolaires à Clessé, Viré, Saint Albain, Lugny et Montbellet



Garderie périscolaire de Lugny

Un Multi accueil à Viré La Grange des petits lutins

Le multi accueil offre aux familles du territoire différentes possibilités de garde pour leurs enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle. L'année 2017 fut ponctuée par l'accueil de 60 enfants qui ont pu participer aux projets, activités et sorties organisés par des professionnelles (sortie à la ferme, éveil musical, matinée passerelle...).

Des travaux d'extension du multi accueil, engagés depuis 2015 dans le bâtiment attenant, sont en cours d'achèvement. Ils ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de la structure à 20 enfants depuis le 1^{er} mai 2017 et d'améliorer les conditions de vie et d'accueil des enfants (création d'une cuisine, d'une chambre supplémentaire, pièce de jeux...).

Coût des travaux : 507 746 €



Multi accueil à Viré

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

--- Contact : Christelle GALLAND
03 85 33 97 73 multiaccueil@ccmt71.fr

Une Microcrèche à Cruzille La cadole des p'tits loups

La structure accueille 8 enfants (+ 1 place d'urgence) âgés de 2 mois et demi à 6 ans de manière occasionnelle ou permanente du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 (horaires en fonction des besoins des familles).

3 professionnelles de la petite enfance travaillent au sein de la structure encadrées par un référent technique présent le lundi après-midi et le mercredi.

--- Contact : Isabelle BARGE
03 85 33 27 94 microcreche@ccmt71.fr

Un Relais Assistantes Maternelles à Viré

Le RAM est un service de proximité qui fait le lien entre les parents, les assistantes maternelles et les enfants. Il participe à la **professionnalisation des assistantes maternelles** volontaires pour accéder à des formations complémentaires, à des conférences, des séances d'analyse de la pratique.

La structure propose également des **MATINEES EVEIL ASSISTANTES MATERNELLES-ENFANTS** au centre de loisirs à Viré, à la micro crèche de Cruzille, à la Bibliothèque de Clessé, à la Ludothèque de Tournus, en sortie nature... *Prestations gratuites*

Ainsi que des sessions de **MASSAGES POUR BEBES** (4 séances : 20 €)



--- Contact RAM : Mireille BENOIT
03 85 33 97 96 ram@ccmt71.fr

Centres de loisirs

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Le Centre de Loisirs est géré par l'association « **Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs** » (CECL) à Viré.

Subventions CCMT 2017 : 26 000 €

--- Contact : Y. BRESSAUD-SANGOY
03 85 33 93 16 direction@assocecl.fr
www.assocecl.fr

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

L'association « **Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais** » (CLEM) propose des sorties et animations très diversifiées (camps nautiques, sorties Paintball, Futsall, spéléo, soirées à thème, tournoi jeux vidéo, ateliers créatifs à la mode DIY,...).

Cette année, 177 jeunes ont participé aux animations du CLEM.



PROGRAMME des prochaines vacances :
www.viens-clem.blogspot.org
Facebook « Viens Clem »
ou flyer disponible en mairie

Subvention CCMT 2017 : 24 349.48 €

--- Contact : Anthony BLANCHARD
71850 CHARNAY-LES-MACON
06 71 42 58 64 clemados@gmail.com

Dans le cadre de sa politique de développement et de promotion touristique, La Communauté de Communes confie un programme d'actions à l'Office du tourisme. Vous trouverez ci-dessous les actions menées en 2017

Actualités de votre office de tourisme

Les actions de valorisation et d'animation du territoire

Différentes actions ont été mises en place afin d'animer et valoriser le territoire avec notamment l'organisation et la participation à des événements autour des thématiques de la Gastronomie et du Vin, mais aussi un événement "phare" tel que le Salon Régional des Métiers d'Art.

- 5^{ème} édition du Chardonnay Day avec plus de 500 participants.
- Salon des métiers d'Arts, 3500 visiteurs
- Fantastic PicNic, 3^{ème} participation pour l'office de tourisme, cette année à Fleurville.
- Randonnée du Chemin des Moines avec plus de 400 participants.
- Marché de Noël au cellier des moines de Tournus : Nouveauté pour cette année, un partenariat avec le lycée horticole de Tournus pour la décoration des salles abbatiales permettant aux lycéens de mettre en avant leurs savoir-faire.

Les actions de promotion du territoire

L'équipe a participé à des salons et à des accueils presse sur différentes thématiques afin de promouvoir notre destination. Les accueils de presse ont été nombreux sur le 1^{er} semestre.

- Salon des vacances Bruxelles
- Salon du randonneur Lyon
- Salon CE Lyon
- Plusieurs accueils de presse
- Salon de la Gastronomie à Lyon en décembre

Bilan de la fréquentation touristique 2017

Les chiffres de la saison touristique sont en légère baisse (au 31/10, on enregistre -5%). L'accueil des groupes est en hausse (+18% en nombre de groupes accueillis et +30% en chiffre d'affaires).

Outre, les visites guidées, l'office de tourisme propose aux visiteurs des offres à la journée intégrant également restauration et dégustation.

Tourisme et Handicap

Dans le cadre de leur démarche d'obtention de la Marque Tourisme et Handicap, l'office a recensé l'offre touristique accessible à tous et non certifiée obligatoirement Tourisme et Handicap. Cette offre a été mise en ligne sur le site internet de l'office de tourisme.
www.tournus-tourisme.com



LE FABULEUX FESTIN D'AMIS ÉPICURIENS



Fréquentation touristique janvier à septembre

24 25 et 26 MARS 2017



Service groupes



2 place de l'Abbaye - 71700 TOURNUS 03 85 27 00 20
RD906 - 71260 FLEURVILLE 03 85 32 97 38
contact@tournus-tourisme.com www.tournus-tourisme.com

Les commerçants à votre service...

Waechter-Vachey
Dépôt de pain

 03 85 40 51 69
 Repas de groupes...Anniversaires...
 ARTISAN - TRAITEUR,
 BOUCHER . CHARCUTIER
 ALIMENTATION .
 Ouvert du Mardi au
 Samedi
 7h30-12h30 15h-19h
 Le Dimanche 7h30-12h
 Rue du chateau

**BOULANGERIE
 PACORET**

 Ouvert
 Le Dimanche
 matin et le Lundi

Le BAZAR de la Fontaine
**TABAC
 PRESSE
 JEUX**

Dépôt de Pain
 Mardi au Samedi 7h-12h30 15h 30-19h
 Dimanche 8h-12h Fermé le Lundi
 03 85 40 51 76

Camping Le National 6 Bord de Saône
Bar-Restaurant
 Grenouille Friture Entrecôte Pizza
 03.85.40.53.90

Les Amis de la Route
 LES AMIS DE LA ROUTE
 RESTAURANT
 CAFE-RESTAURANT
 03.85.40.53.42
 MENU 14,90
 ENTREE A VIGORNE

Massage bien-être

 Pi-Ki-Zen
 06.32.61.92.53
 aikizen.massages@yahoo.fr

**Verger
 de la Panetière**
 03 85 30 37 92

Valy Couture
 Retouches,
 confections...
 rue de corcelles
 03.85. 51.72.12
 06.12.77.49.70

GUSTIBUS et COLORIBUS
 Epices, marinades, poivres rares...
 Didier PATERNOSTER
 06 84 63 96 53



Chambres d'hôtes

Domaine de l'Arfentière

Route de chardonnay
 03.85.40.50.46
 06.89.93.02.75
angesallet@orange.fr

Le Clos du Bief

rue du bief
 03.85.40.52.80
 06.70.74.02.15
leclosdubieffree.fr
<http://leclosdubief.free.fr>

Litdevin

306 rue de Quentin
 03.85.22.73.08
 06.75.78.52.81
litdevin.e-monsite.com
litdevin@yahoo.com

Le Marché du Dimanche matin

et le Mercredi



Légumes, Fruits, Fromages

Le Moulin des Pizzas
à emporter
 à partir de 17h
 06 74 63 91 72

Les Artisans

- .Joël BERTHOUD 03.85.40.55.58
 Maçonnerie-Couverture
- .LUM.ELEC Frédéric GODOT 03.85.23.12.77
 Electricité
- .Benjamin BOURDON 06.66.10.22.21
 Maçonnerie-Couverture
- .Laurent PLANAS 06.01.01.96.47
 Maçonnerie-Carrelage-Taille de pierre
- .CLUNY-BROWN Benjamin Destremeau
 Plomberie-Chauffage bois 07.53.50.20.90

Côté Artistique

- MYRIADE Christine LIMOGÉ
 Atelier d'expression créatif
 06.18.39.56.18
- Peinture Décorative
 Didier shalom DAVID 06.86.41.90.79
 Trompe-l'Oeil.....Mosaïque
- Poterie Céramique
 Isabelle ROUAZE 06 03.85.40.54.60
 Archibald GANSLMAYR 03.85.40.51.37
- Sculptures G'KO 06.70.08.73.87

Les Viticulteurs vous accueillent

**DOMAINE
 TALMARD GERALD**
 UCHIZY
 Mâcon Chardonnay 03 85 40 53 18 Mâcon Uchizy

TALMARD
 Mallory & Benjamin
 PROPRIETAIRES REÇEVANTS
 À UCHIZY
 03 85 40 55 57 paultalmard@wanadoo.fr

VINS DE BOURGOGNE
**DOMAINE
 Raphaël
 Sallet**
 DÉGUSTATION
 VENTE au DOMAINE
 Route de Chardonnay
 71700 Uchizy
 Tél. 03 85 40 50 45
www.raphael-sallet.fr

Arômes du Mâconnais
Domaine GIROUD
 Parfums du Chardonnay
 UCHIZY 03.85.40.52.24.

Alexandre
JOUVEAUX
 06.10.89.35.66